



Berne, décembre 2019

Les activités internationales de la Suisse en matière de formation professionnelle

Rapport du Conseil fédéral
en réponse au postulat 17.3506,
Claude Hêche, 15.06.2017

Table des matières

1	Résumé	3
2	Contexte	5
2.1	Caractéristiques de la formation professionnelle suisse	5
2.2	Intérêt international pour la formation professionnelle suisse	6
3	La formation professionnelle dans les activités internationales de la Confédération	7
3.1	Coopération internationale en matière de formation professionnelle de la Confédération (CIFP)	8
4	La politique de formation internationale de la Suisse	9
4.1	La stratégie FRI internationale de la Suisse et les limites à l'exportation de la formation	9
4.2	Politique multilatérale du SEFRI dans la formation professionnelle.....	11
4.3	Politique bilatérale du SEFRI dans la formation professionnelle	12
4.3.1	Congrès international de la formation professionnelle et autres manifestations internationales	12
4.3.2	Transfert direct d'informations et d'expertise au niveau officiel	14
4.3.3	Subventionnement de coopérations institutionnelles internationales	15
4.3.4	Aide d'autres offices fédéraux	16
5	Coopération au développement et aide humanitaire, contribution à l'élargissement	16
5.1	La formation professionnelle comme élément de la coopération au développement et de l'aide à la transition de la DDC.....	18
5.1.1	Bases stratégiques et objectifs.....	18
5.1.2	Projets de formation professionnelle dans la coopération bilatérale.....	19
5.1.3	Coopération de la DDC avec des organisations multilatérales et d'autres donateurs.....	20
5.2	La formation professionnelle comme élément de la coopération économique du SECO.....	20
5.3	La formation professionnelle comme élément de la coopération migratoire du SEM.....	22
5.4	Contribution à l'élargissement	22
6	Diplomatie et communication internationale	23
6.1	La formation professionnelle comme élément de la diplomatie et de la communication internationale de la Suisse	23
7	Coordination des activités internationales de la Confédération dans la formation professionnelle	24
7.1	Activités du groupe de coordination de la Confédération dans le domaine de la formation professionnelle	24
7.2	Exemples de coopération entre offices	26
7.2.1	Deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains États membres de l'UE	26
7.2.2	Accords de réadmission	26
8	Conclusion	27
9	Annexe	28
9.1	Aperçu des activités des acteurs fédéraux dans le domaine de la formation professionnelle.	28
9.2	Postulat «Créer une force opérationnelle afin de soutenir, conseiller et promouvoir le système de formation professionnelle à l'étranger	38

1 Résumé

Le présent rapport répond au postulat Hêche 17.3056 « Créer une force opérationnelle afin de soutenir, conseiller et promouvoir le système de formation professionnelle à l'étranger ».

La formation professionnelle suisse se caractérise notamment par une forte orientation vers le marché du travail, une dualité entre théorie et pratique, des offres de formation de qualité, une perméabilité du système de formation et une étroite collaboration entre la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail (« partenariat dans la formation professionnelle »). Les forces systémiques de la formation professionnelle suisse suscitent l'intérêt des États étrangers désireux de développer leurs systèmes de formation. Cela étant, la formation professionnelle est également un instrument permettant de défendre certains intérêts de politique étrangère de la Suisse. La *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation*, adoptée par le Conseil fédéral en juillet 2018, constitue notamment la base des activités internationales de la Suisse dans le domaine de la formation professionnelle. Elle souligne la pluralité des objectifs que la Suisse poursuit dans sa politique étrangère par le biais de la formation professionnelle. En conséquence, la coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP) concerne plusieurs politiques sectorielles telles que la politique de formation, la coopération au développement et l'aide humanitaire, et suivant les cas, la politique migratoire internationale, ou encore la politique extérieure générale¹.

Responsable au niveau fédéral de la formation professionnelle, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) s'emploie, de concert avec les cantons et les organisations du monde du travail, à renforcer et à développer le système de formation suisse sur les plans national et international. Ces objectifs sont poursuivis, d'une part, moyennant la reconnaissance des diplômes et la promotion de la mobilité et, d'autre part, par l'échange d'informations et d'expertise sur les politiques de formation avec les pays intéressés. De surcroît, la Direction du développement et de la coopération (DDC), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) contribuent au développement durable, par le biais de projets de formation professionnelle et le dialogue politique dans certains pays prioritaires, dans les domaines du développement, de l'économie extérieure et de la politique migratoire internationale. Enfin, Présence Suisse et le réseau diplomatique de la Suisse à l'étranger renforcent de leur côté la visibilité de la formation professionnelle suisse à l'étranger, participant ainsi à une perception positive et différenciée de la Suisse en dehors de ses frontières en termes de communication internationale. La demande en expertise dans ce domaine de la part d'autres pays peut en outre contribuer, pour ainsi dire sous la forme d'un effet secondaire positif, à ouvrir des portes aux demandes de la Suisse (par ex. en matière d'accords commerciaux).

La diversité des possibilités et des objectifs au sein des différents domaines politiques est synthétisée sous le terme CIFP. Afin de mieux coordonner les activités internationales de formation professionnelle des services fédéraux impliqués et les demandes liées en provenance de l'étranger, les offices concernés ont créé en 2014 un groupe de coordination CIFP

¹ *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation. Stratégie du Conseil fédéral*, Berne, 2018, p. 11

et rédigé conjointement un rapport de base sur la CIFP². Le groupe de coordination CIFP entretient également un réseau d'acteurs de l'économie, de la formation, de la science et de la société civile et promeut la coordination et l'échange d'expériences entre tous ces secteurs.

En réponse au postulat Hêche (17.3506), le Conseil fédéral a fait examiner la création d'une nouvelle structure pour la promotion de la formation professionnelle à l'étranger sous forme d'une force opérationnelle (« *task force* »). Dans le cadre de cet examen, le groupe de coordination CIFP a lui aussi fait l'objet d'un contrôle. Les résultats peuvent être résumés comme suit :

- *Aspects positifs du groupe de coordination CIFP*

Le groupe de coordination CIFP promeut l'échange d'informations et la coordination entre les services fédéraux concernés. Il agit comme une force opérationnelle au sens des auteurs du postulat, en confiant les demandes externes au champ d'action international correspondant et au service fédéral responsable. Le groupe renforce la complémentarité et l'impact des activités au niveau fédéral et crée des synergies entre les champs d'action. En fonction du domaine, des groupes spécialisés interdépartementaux *ad hoc* sont constitués pour mettre en commun les compétences et les effets de synergie. C'est actuellement ce qui se produit pour la seconde contribution en faveur de certains États de l'Union européenne ou dans le cas des accords de réadmission.

D'après le rapport intermédiaire interne publié pour la première fois en 2018, le bilan du groupe de coordination CIFP est fondamentalement positif. Le groupe fonctionne bien et apporte une valeur ajoutée en sa qualité de cadre institutionnalisé pour la conception et la mise en œuvre communes de mesures et d'instruments. Selon cette première évaluation, le flux d'information relatif au thème concerné et la coordination entre les services fédéraux concernés ont été considérablement améliorés.

- *Améliorations nécessaires pour le groupe de coordination CIFP*

L'introduction du terme générique CIFP, qui devrait mettre l'accent sur la coordination et la complémentarité des différents champs d'action, a eu un effet secondaire : un certain manque de clarté dans le domaine de la communication externe, et plus précisément en ce qui concerne les compétences fédérales internes et la délimitation des différents champs d'action internationaux (politique de formation, coopération au développement, contribution à l'élargissement, communication internationale). Le présent rapport contribue à faciliter à la fois la compréhension de la pluralité des objectifs poursuivis par la formation professionnelle dans la politique étrangère de la Confédération et la compréhension des responsabilités dans les différents champs d'action.

Les objectifs des champs d'action sont fondamentalement complémentaires et se consolident réciproquement, comme le souligne le Conseil fédéral dans la *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation*. Dans le même temps, il s'agit d'éviter les conflits potentiels d'objectifs et les contradictions stratégiques qui pourraient nuire à la réputation de la Suisse.

² *Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP). Rapport de base stratégique*. SEFRI, SECO, DP, DDC, DAE, ODM, Berne, Novembre 2014.

Conclusions du Conseil fédéral

Une nouvelle force opérationnelle faisant office d'organe de pilotage, telle que décrite dans le postulat, n'aurait guère de sens, puisque la plupart des tâches sont réalisées de manière efficiente par le groupe de coordination CIFP qui existe déjà. La création d'un nouvel organe comporterait le risque d'outrepasser les limites des compétences fédérales et de restreindre l'autonomie de partenaires externes (cantons, partenaires sociaux, acteurs économiques, etc.). De nouvelles structures mobiliseraient en outre des ressources financières et humaines qu'il est plus utile d'affecter à l'exécution des tâches concrètes. Cette mobilisation de ressources supplémentaires avait aussi été écartée expressément par l'auteur du postulat.

Le Conseil fédéral partage l'avis de l'auteur du postulat selon lequel la coopération et l'échange de bonnes pratiques doivent être constamment améliorés dans le domaine de la formation professionnelle sur le plan international. De l'avis du Conseil fédéral, la poursuite et l'optimisation du groupe de coordination CIFP constituent une option plus efficace et plus prometteuse que la mise en place de nouvelles structures.

2 Contexte

En juin 2017, le conseiller aux États Claude Hêche (JU) a déposé le postulat « Créer une force opérationnelle afin de soutenir, conseiller et promouvoir le système de formation professionnelle à l'étranger ». Le Conseil fédéral a proposé le rejet du postulat ; le Conseil des États l'a adopté le 27 septembre 2017. Le postulat invite le Conseil fédéral « à examiner les modalités de mise en œuvre d'une force opérationnelle afin d'intensifier et d'élargir le soutien et le conseil aux pays étrangers désirant développer des projets de formation professionnelle. L'examen intégrera notamment les éléments suivants :

1. le rattachement institutionnel ;
2. la composition ;
3. le mandat formel et les buts poursuivis ;
4. le périmètre d'action et les critères d'intervention ;
5. les moyens et ressources financières ;
6. le calendrier de mise en œuvre. »

2.1 Caractéristiques de la formation professionnelle suisse

Avec son approche duale, le système suisse de formation professionnelle se caractérise notamment par une forte orientation vers le marché du travail, offre des qualifications à tous les niveaux, attache une grande importance à la qualité à tous les niveaux et est soutenu en partenariat par la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail³. Il fait partie intégrante du système de formation qui se veut perméable et efficient⁴. Le nombre de places d'apprentissage proposées par les entreprises étant directement lié à la demande en personnel sur le marché du travail, la formation professionnelle pourrait notamment expliquer

³ Pour une vue d'ensemble du système de formation professionnelle suisse ainsi que les récents chiffres-clés, voir : *La formation professionnelle en Suisse – Faits et chiffres 2019*, SEFRI, 2019

⁴ Alexander Gehret [et.al.] : *Lohnt sich die Lehrlingsausbildung für Betriebe? Resultate der vierten Kosten-Nutzen-Erhebung*. EHB IFFP, Zollikofen, 2019

le faible taux de chômage des jeunes en Suisse⁵. Il est par ailleurs dans l'intérêt direct des entreprises de fournir aux personnes en formation les compétences professionnelles les plus récentes. Le système contribue ainsi significativement à la compétitivité et à la capacité d'innovation de la Suisse.⁶

2.2 Intérêt international pour la formation professionnelle suisse

Les points forts du système suisse de formation professionnelle suscitent l'intérêt de pays désireux de réformer ou restructurer leurs propres systèmes. De nombreux gouvernements étrangers et milieux intéressés se renseignent auprès de services fédéraux tels que le SEFRI, la DDC ou l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), et également auprès d'autres acteurs tels que des offices cantonaux et des organisations du monde du travail, afin d'obtenir informations, expertise et explorer les possibilités de coopération. Cet intérêt a sensiblement augmenté dans le sillage des conséquences de la crise financière et fiscale (2007-2009)⁷. Dans de nombreux pays, la crise a eu pour conséquence un chômage des jeunes très élevé. En dépit d'une certaine reprise économique depuis lors, le chômage et le sous-emploi des jeunes restent un défi sur le long terme pour de nombreux États. La pression à réformer les systèmes de formation nationaux demeure, afin que les compétences enseignées correspondent mieux aux besoins du marché du travail.

Les changements technologiques et structurels rapides et continus de l'économie, en particulier ceux dictés par la numérisation, entraînent dans le monde entier une demande accrue en main-d'œuvre qualifiée. La croissance économique, la compétitivité et la capacité d'innovation passent de plus en plus pour être dépendantes de systèmes de formation qui ne visent pas uniquement la qualification académique, mais se caractérisent également par des options de formation différenciées et complémentaires associant une grande pertinence pratique et le développement des compétences correspondantes.

L'intérêt mondial pour le système de formation professionnelle duale de la Suisse ne se dément pas. Pour preuve, sur la période 2013-2017, le SEFRI et l'IFFP ont accueilli respectivement 130 et 165 délégations étrangères témoignant d'un intérêt particulier pour la formation professionnelle. En raison des développements globaux décrits ci-dessus et de la bonne réputation de la formation professionnelle suisse dans le contexte international, cet intérêt ne se limite pas aux pays en développement ou en transition, mais concerne également des pays économiquement développés.

⁵ *L'éducation en Suisse – rapport 2018*, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, Aarau, 2018, p. 116. Le rapport souligne que « les pays qui connaissent une formation professionnelle en entreprise semblent réellement présenter une proportion relativement faible de jeunes sans emploi ». Il est « pourtant difficile d'établir un rapport de cause à effet entre ces observations isolées et ce type de formation. Tout d'abord, le taux de chômage des jeunes n'est qu'un indicateur (d'ailleurs loin d'être idéal) de leur intégration sur le marché du travail; ensuite, les pays considérés se distinguent par bien d'autres aspects difficiles à prendre en compte tels que les différentes offres de formation, la conjoncture, le changement structurel, la réglementation du marché du travail ou la politique sociale ».

⁶ Backes-Gellner, Pfister Curdin: *Beitrag der Berufsbildung zu Innovation: Studie im Rahmen des Berichts «Forschung und Innovation in der Schweiz 2020»*, SEFRI, Berne, 2019 (uniquement disponible en allemand et en anglais).

⁷ *L'éducation en Suisse – rapport 2018*, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, Aarau, 2018, pp. 116-120.

3 La formation professionnelle dans les activités internationales de la Confédération

La *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation* de 2018 (stratégie internationale FRI) consigne que la formation professionnelle est abordée dans plusieurs politiques sectorielles internationales⁸. Ainsi, la politique étrangère, la politique économique extérieure, la politique en matière de formation, la politique de développement et la politique extérieure en matière de migration ont toutes des points de contact avec la formation professionnelle.

La Confédération dispose dans différents domaines politiques de bases stratégiques qui déterminent le cadre d'action des services fédéraux compétents en matière de formation professionnelle. Concrètement, trois champs d'action internationaux généraux au sein desquels la formation professionnelle joue un rôle dans la politique étrangère de la Confédération peuvent être mis en avant :⁹

- Politique de formation internationale : consolidation de la formation professionnelle suisse dans un contexte international (voir ch. 4)
Afin de renforcer la formation professionnelle au niveau national, la Suisse doit également œuvrer en faveur de sa reconnaissance internationale à l'étranger. Elle promeut ainsi la mobilité individuelle tout comme l'échange de connaissances et d'expériences entre établissements de formation suisses et étrangers. Une carrière internationale doit être possible aussi bien en passant par la formation professionnelle que par l'enseignement général – ce qui contribue également, au niveau national, à la compétitivité et à l'attractivité de la formation professionnelle. Dans ce contexte, le SEFRI promeut l'ouverture au monde de la formation professionnelle grâce à l'échange de connaissances et d'expériences par-delà les frontières avec des partenaires étrangers intéressés qui souhaitent s'inspirer du modèle suisse pour leurs réformes de la formation. En parallèle, les institutions suisses bénéficient quant à elles d'un échange d'expériences avec des partenaires étrangers¹⁰.
- Coopération au développement et aide humanitaire, contribution à l'élargissement : promotion du développement économique et social dans les pays partenaires (voir ch. 5)
Des projets de formation professionnelle et le dialogue politique doivent permettre de contribuer à un développement durable dans les pays prioritaires définis afin de renforcer la cohésion et la résistance de la société sur le terrain¹¹. Ce domaine repose essentiellement sur les objectifs de politique de développement, de politique d'économie extérieure et de politique migratoire internationale.
Dans le cadre de la coopération bilatérale avec des pays partenaires du Sud et du travail d'aide à la transition, des projets de formation professionnelle sont mis en œuvre dans

⁸ *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation : Stratégie du Conseil fédéral*. Berne, 2018.

⁹ *Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP) : Rapport de base stratégique*, SEFRI, SECO, DP, DDC, DAE, ODM [aujourd'hui SEM], Berne, novembre 2014, p. 11.

¹⁰ *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation : Stratégie du Conseil fédéral*. Berne, 2018, p. 11.

¹¹ *Stratégie de la DDC pour l'éducation. Éducation de base et développement de compétences professionnelles*. DDC, Berne, 2017.

des pays prioritaires en vertu des différents programmes de coopération suisses. Ceux-ci contribuent à améliorer la formation et la croissance économique, mais aussi l'emploi et le revenu.

La formation professionnelle est également utilisée dans l'aide humanitaire et dans des projets de coopération internationale à titre d'instrument pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Par le biais d'activités internationales de formation professionnelle, la Suisse joue également un rôle dans l'engagement multilatéral avec des banques de développement, des organisations des Nations Unies, des fonds et des réseaux mondiaux à l'heure de définir des normes et projets internationaux¹².

- Diplomatie / communication internationale : positionnement de la Suisse au niveau international (voir ch. 6)

La visibilité de la formation professionnelle en tant que force de la Suisse est renforcée grâce à des instruments de relations publiques tels que des projets de communication, des salons, des expositions ou encore des voyages de délégations. De quoi contribuer à une perception positive et différenciée de la Suisse à l'étranger¹³.

3.1 Coopération internationale en matière de formation professionnelle de la Confédération (CIFP)

L'expression « Coopération internationale en matière de formation professionnelle de la Confédération » (CIFP) tire son origine de l'importance internationale croissante de la formation professionnelle dans les différents domaines politiques. Dans le sens d'un terme générique, la CIFP englobe toutes les activités « réalisées par des services fédéraux dans leurs domaines politiques respectifs dans des contextes de coopération bilatérale ou multilatérale pour :

- informer sur la formation professionnelle suisse et améliorer la reconnaissance et l'image de la formation professionnelle suisse à l'étranger ;
- participer à des programmes, initiatives et processus européens et internationaux pertinents pour la formation professionnelle suisse ;
- entretenir l'échange et la coordination avec des pays partenaires stratégiques dans le domaine de la formation professionnelle et/ou
- transférer, dans le cadre de coopérations, l'expertise suisse spécifique dans le domaine de la formation professionnelle ou la mettre en œuvre dans des projets de coopération ». ¹⁴

Les services fédéraux impliqués dans la CIFP s'efforcent d'adopter une approche cohérente pour les activités internationales de formation professionnelle de la Confédération, sans toutefois amoindrir l'indépendance stratégique des champs d'action¹⁵. Par conséquent, la CIFP

¹² *Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP): Rapport de base stratégique*, SEFRI, SECO, DP, DDC, DAE, ODM, Berne, novembre 2014, pp. 17-19.

¹³ *Stratégie de communication internationale 2016-2019, Conseil fédéral*, Berne, 2016.

¹⁴ *Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP): Rapport de base stratégique*, SEFRI, SECO, DP, DDC, DAE, ODM, Berne, novembre 2014, pp. 5-6.

¹⁵ *Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP): Rapport de base stratégique*, SEFRI, SECO, DP, DDC, DAE, ODM, Berne, novembre 2014, pp. 24-28. Voir également: *Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP), Concrétisation de la stratégie internationale FRI de la Suisse dans le domaine de la formation professionnelle*. Approuvé le 11 mars 2014 par le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, SEFRI, Berne, 2014. PP. 11-12.

n'est pas une stratégie suisse de formation professionnelle. Elle est davantage un instrument de coordination qui renforce la complémentarité et les synergies entre les champs d'action liés à la formation professionnelle.

Le terme CIFP ne signifie donc pas que les différents services fédéraux compétents poursuivent des objectifs stratégiques homogènes ni que les responsabilités, les priorités, les logiques d'intervention et les opportunités soient identiques dans chacun des différents secteurs de la CIFP. Pour clarifier les possibilités de coopération spécifiques des services fédéraux et leurs priorités respectives, il convient de renforcer la communication. Les trois chapitres ci-après expliquent la pluralité des objectifs que la Confédération poursuit dans les différents champs d'action au niveau international à travers la formation professionnelle.

4 La politique de formation internationale de la Suisse

En juillet 2018, le Conseil fédéral a adopté une version révisée de sa stratégie internationale FRI. La stratégie se concentre sur la création de conditions-cadres optimales pour le développement de l'initiative des acteurs FRI et le renforcement de l'attractivité de la Suisse en tant que site FRI¹⁶.

Au niveau fédéral, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) est en charge des questions liées à la politique de formation. En collaboration avec ses partenaires, le SEFRI garantit la qualité et la perméabilité de l'espace suisse de formation. Les mesures du SEFRI en matière de CIFP reposent sur la Constitution fédérale (art. 54, affaires étrangères, et art. 63, compétence de la Confédération en matière de formation professionnelle).

4.1 La stratégie FRI internationale de la Suisse et les limites à l'exportation de la formation

Dans le cadre de la coopération internationale en matière de formation professionnelle, la stratégie FRI internationale, contrairement à la première stratégie de 2010, renonce au concept « d'exportation de la formation ». Cette approche avait été définie comme une priorité en 2010 compte tenu du vaste intérêt suscité à l'étranger. Afin de répondre aux besoins de l'économie suisse et de ses sites de production dans les économies émergentes, le SEFRI a souhaité soutenir activement des collaborations dans des projets consacrés à « l'exportation » du système de formation professionnelle¹⁷. Dans le sillage des expériences faites, des échanges entre départements et de réflexions stratégiques, ce concept a toutefois été abandonné dès 2013 et 2014. Les possibilités d'un transfert par-delà les frontières de systèmes entiers de formation professionnelle ont été relativisées ; c'est le transfert d'une expertise dans formation professionnelle, qui peut aider les États partenaires au fil de leurs efforts de réformes respectifs, qui a été mis en avant.

L'expérience accumulée depuis 2010 a par ailleurs confirmé qu'une « exportation de la formation professionnelle » telle qu'elle avait été envisagée ne peut être initiée de façon unilatérale.

¹⁶ *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation: Stratégie du Conseil fédéral*, Berne, juillet 2018, p. 7.

¹⁷ *Stratégie internationale de la Confédération pour le domaine formation, recherche et innovation*, Confédération helvétique, Berne, 2010, pp. 14-15.

rale et *top-down* si les bases et les conditions-cadres définissant le succès de la formation professionnelle suisse ne sont pas présentes¹⁸. Les initiatives pour une introduction systématique d'un système de formation professionnelle duale adapté à l'environnement local doivent donc être développées *bottom-up* dans le pays concerné, en adéquation avec les services publics responsables et le secteur privé national. Dans ce contexte, la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle supérieure articulées selon le modèle suisse peuvent toutes deux offrir des approches et des éléments intéressants pour les pays partenaires. En particulier dans les pays où la formation professionnelle est déjà bien établie, mais offre peu de perspectives à long terme en raison d'un manque de possibilités de raccourcissements au niveau tertiaire, le renforcement des aspects et de la perméabilité de la formation professionnelle à des degrés de formation supérieurs peut être une option à envisager.

Des adaptations légales doivent souvent être apportées dans d'autres domaines que la formation professionnelle, afin par exemple d'inciter les employeurs à mettre à disposition des places d'apprentissage. Dans ce contexte, il convient d'accorder une attention particulière aux réglementations nationales régissant la rémunération des personnes en formation. En Suisse, l'absence de salaire minimum général pour les personnes en formation contribue significativement à la création d'un rapport coûts / bénéfices intéressant pour les entreprises formatrices et, partant, à l'offre de places de formation. En revanche, dans les pays qui comptent des prescriptions légales en la matière et où les personnes en formation doivent être payées de la même manière que la main-d'œuvre qualifiée adulte, il est important de mettre en place de manière adaptée les incitations économiques appropriées pour que les entreprises s'engagent en faveur de la formation professionnelle.

En marge de ces aspects économiques et juridiques, les réformes qui visent à renforcer ou à introduire un système de formation professionnelle dual doivent également prendre en compte les aspects socioculturels. En Suisse, le prestige social de la formation professionnelle, d'un côté, et son efficacité et son accès au marché et de possibilités de formation continue et de carrière, d'un autre côté, sont deux aspects qui se consolident réciproquement et contribuent à l'acceptation sociale de la formation professionnelle, équivalente à un parcours d'enseignement général. Par comparaison, la formation professionnelle est associée dans de nombreux pays à une mauvaise réputation sociale et est considérée comme une option de formation de deuxième, voire de troisième choix, réservée à des personnes qui n'évoluent pas dans d'autres parcours de formation. Par conséquent, il faut améliorer la réputation de la formation professionnelle à grand renfort d'exemples positifs. Il s'agit d'un processus à long terme, difficile à combiner avec l'objectif avoué d'un succès sur le court terme politiquement exploitable.

¹⁸ Lancée en 2008, la série de projets *Swiss Vocational Education and Training Initiative India* (SVETII et SVETII Quality Assurance Project) avait pour objectifs de consolider la compétitivité des entreprises suisses en Inde et de créer des conditions-cadres appropriées pour une formation professionnelle duale orientée vers le marché du travail indien. Or, l'évaluation révèle que la série de projets cofinancés par le SEFRI n'est pas parvenue à introduire une réforme durable du système de formation. Les rapports d'évaluation de la série de projets SVETII ont mis en évidence plusieurs points critiques: tout d'abord, les acteurs locaux impliqués sur place (associations professionnelles, écoles professionnelles existantes, autorités) n'ont pas été intégrés de manière durable; qui plus est, aucun point de contact avec le système de formation professionnelle public et aucune structure viable ne sont apparus du côté indien (par ex. des associations professionnelles). *Pilot Project Swiss VET Initiative India: Cooperation between Switzerland and India in the field of Vocational Education and Training 2009-2013; Evaluation*, ecoconcept, Zurich, 2014. Pages 15, 47, 53, 71-77. *Évaluation du projet de coopération internationale: «Swiss Vocational Education and Training Initiative – Quality Assurance Project» (SVETII QAP). Rapport final, across concept*, Naters / Berne, 2018. Pages 44-45, 48, 58, 60-61.

En ce qui concerne le transfert ou la reprise adaptée d'approches et d'éléments de la formation professionnelle suisse dans d'autres pays, il convient également, d'un point de vue suisse, de prendre en compte et d'éviter les risques de réputation internationaux qui pourraient affecter le système suisse. Ainsi, les efforts de réformes d'autres pays qui viseraient exclusivement à intégrer les groupes de population socialement défavorisés sur le marché du travail, sans garantir la perméabilité dans le système de formation, et qui ne seraient pas liés à des considérations sur la qualité et l'excellence ne devraient pas être assimilés au système suisse de formation professionnelle dans la perception internationale. En effet, cela irait à l'encontre de l'objectif de la politique de formation de la Suisse qui vise à renforcer la reconnaissance nationale et internationale de la formation professionnelle suisse précisément pour son orientation vers le marché du travail et sa qualité, et à consolider son équivalence avec les voies de formation d'enseignement général¹⁹.

Dans de tels cas de figure, les rapprochements avec le système de formation suisse doivent donc être évités au niveau de la communication. C'est pourquoi, en vertu de sa stratégie FRI internationale, « dans le cadre des projets de coopération [...] avec d'autres États, la Suisse veille à ne pas créer de contradictions avec les objectifs qu'elle poursuit en faveur de son propre système de formation »²⁰. En lieu et place d'une exportation de la formation professionnelle, au sens de la stratégie FRI internationale dans le domaine de la politique de formation, et tant dans un contexte multilatéral que bilatéral, « les objectifs prioritaires [...] sont le renforcement de l'ouverture au monde de la formation professionnelle suisse, son positionnement à l'étranger ainsi que l'échange de savoirs et d'expériences » (voir ch. 4.2 et 4.3).

4.2 Politique multilatérale du SEFRI dans la formation professionnelle

Les diplômés des hautes écoles ne devraient pas être les seuls à pouvoir acquérir de l'expérience à l'étranger ou ambitionner une carrière internationale. Si la formation professionnelle doit demeurer intéressante par rapport à des offres d'enseignement général, la mobilité internationale doit être garantie en la matière. Le SEFRI s'engage donc, d'une part, à renforcer la mobilité internationale dans le domaine de la formation professionnelle au niveau opérationnel par le biais de Movetia, l'agence mandatée et financée par la Confédération, et s'efforce en même temps de la faciliter en améliorant sa perception à l'étranger, également dans ses relations multilatérales.

Au niveau multilatéral, le SEFRI œuvre en faveur de la mobilité des personnes en formation et des diplômés de la formation professionnelle, de la reconnaissance des diplômes professionnels et, plus généralement, du renforcement et de la reconnaissance de la formation professionnelle duale. Les organes spécialisés, les programmes et les règlements de l'Union européenne (UE) ainsi que les organes et activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont à cet égard une importance particulière. Lorsque c'est possible et opportun, le SEFRI organise des apparitions et des manifestations ponc-

¹⁹ L'intégration de groupes sociaux défavorisés est un des objectifs poursuivis par la coopération au développement et l'aide humanitaire suisses ainsi que par la contribution suisse à l'élargissement, moyennant des éléments de la formation professionnelle (voir ch. 5).

²⁰ *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation : Stratégie du Conseil fédéral*, Berne, 2018, p. 11.

tuelles dans le contexte de ces organisations internationales pour renforcer la visibilité de la formation professionnelle suisse.

À ce titre, et d'une manière générale, les contacts, l'échange d'expériences et les activités conjointes avec d'autres pays appliquant la formation professionnelle duale revêtent une grande importance stratégique (surtout avec l'Allemagne, l'Autriche, le Liechtenstein, le Luxembourg et le Danemark). En effet, ces pays poursuivent non seulement en grande partie les mêmes objectifs que la Suisse en termes de renforcement et de reconnaissance internationale de la formation professionnelle duale, mais ils sont également confrontés au niveau national à des défis très similaires en matière de politique de formation. Grâce à une coopération plus étroite, des positions coordonnées peuvent être présentées dans les organisations internationales, et des manifestations et projets communs menés à bien. Enfin, au niveau national, l'échange de bonnes pratiques, d'expériences et d'approches politiques peut permettre de mettre en évidence des indications importantes pour le développement des différents systèmes de formation professionnelle. C'est la raison pour laquelle le SEFRI entretient des contacts réguliers avec ces pays. Les échanges entre l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse sont particulièrement intenses : les autorités de formation des trois pays se réunissent plusieurs fois par an pour évoquer des sujets d'actualité et échanger leurs expériences. Lorsque l'occasion se présente, ces pays interviennent en commun et défendent la même position lors d'événements multilatéraux (par ex. dans le cadre de la Semaine européenne des compétences professionnelles organisée annuellement par l'UE ou de conférences ponctuelles, comme l'événement « *The next steps for apprenticeships* » organisé en octobre 2019 par l'OCDE et le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)).

4.3 Politique bilatérale du SEFRI dans la formation professionnelle

En fournissant informations et expertise autour du système suisse de formation professionnelle, le SEFRI soutient les pays partenaires en quête d'une réforme systémique de leur système de formation. De nombreuses délégations officielles étrangères visitent la Suisse et s'informent sur son système de formation professionnelle. Les transferts bilatéraux d'informations et d'expertise au niveau de la Confédération suscitent un intérêt politique et font souvent office d'impulsion pour des réformes autonomes ou des projets de formation professionnelle avec des partenaires suisses tels que l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), le Center on the Economics and Management of Education and Training Systems (CEMETS) du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF), les entreprises suisses et des organisations du monde du travail ou les chambres de commerce.

4.3.1 Congrès international de la formation professionnelle et autres manifestations internationales

Le Congrès international de la formation professionnelle s'est tenu à Winterthur en 2014, 2016 et 2018²¹. Il a réuni des participants de plus de 70 pays. Le congrès, dont l'organisation et le contenu étaient du ressort du SEFRI, a fourni une plate-forme pour un dialogue ouvert

²¹ <http://www.vpet-congress.ch/fr>; <https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/cooperation-internationale-en-matiere-de-formation/renforcement-de-la-formation-professionnelle-suisse-dans-le-cont/internationaler-berufsbildungskongress.html>

et l'échange de bonnes pratiques²². Grâce à la collaboration de tous les services fédéraux impliqués dans la CIFP, le congrès a contribué significativement au renforcement de la formation professionnelle suisse dans les contextes national et international. Dans le même temps, il a également créé les conditions d'une mise en œuvre fructueuse d'une coopération dans d'autres champs d'action.

Comme l'a confirmé une évaluation externe, le Congrès international de la formation professionnelle a contribué à renforcer la formation professionnelle suisse dans le contexte international, en adéquation avec la stratégie FRI internationale de la Suisse²³. À l'avenir, la Suisse continuera à organiser des manifestations au rayonnement international en faveur de la promotion de la formation professionnelle suisse. Des forums de dialogue et d'échange appropriés, organisés à titre de manifestations parallèles en marge d'événements internationaux de plus grande envergure bénéficiant d'un bel écho (par ex. World Economic Forum ou championnats des métiers tels que SwissSkills, EuroSkills et WordSkills) sont une option. En matière de coopération et de coordination entre départements, d'autres services fédéraux peuvent être impliqués, ou des manifestations conjointes planifiées.

Exemple de cas : les États-Unis

La coopération avec les États-Unis est un exemple de la manière dont le Congrès international sur la formation professionnelle renforce la formation professionnelle suisse au niveau international et ouvre la voie à une coopération plus approfondie. En marge du premier congrès, en 2014, une rencontre entre le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann et Jill Biden, la Second Lady des États-Unis, a posé les jalons d'un dialogue intense sur ce thème²⁴. En septembre 2015, cette coopération a été institutionnalisée avec la signature d'une déclaration d'intention commune dans le domaine de la formation professionnelle. Cette déclaration a été prolongée en décembre 2018. Elle constitue le cadre d'un échange pragmatique d'expériences entre la Suisse et les États-Unis autour du thème de la formation professionnelle²⁵. En 2018, la secrétaire américaine à l'Éducation, Betsy DeVos, a pris la parole lors du troisième Congrès international sur la formation professionnelle ; en juillet 2019, un représentant du SEFRI a par ailleurs été invité à une audition du Congrès américain sur le thème de la formation professionnelle²⁶.

Le dialogue entre la Suisse et les États-Unis dans le domaine de la formation professionnelle donne un véritable élan à des projets de formation professionnelle dans des États, régions ou entreprises des États-Unis. Avec l'appui technique et le conseil du CEMETS, l'État du Colorado a par exemple lancé un processus de réforme de son système de formation basé explicitement sur le modèle suisse²⁷. Apprenticeship 2000, une initiative de formation professionnelle en Caroline du Nord, se

²² Les frais totaux pour les trois congrès s'élèvent à CHF 3,76 millions. Le SEFRI a pris en charge 33 % de cette somme (CHF 1 244 759.-), et le reste a été financé par le sponsoring, les collectivités, la promotion économique de Winterthur et la vente de billets.

²³ *Évaluation du Congrès international sur la formation professionnelle en Suisse*, Interface – Études politiques, recherche, conseil, Lucerne, 2018, pp. 4-5.

²⁴ *Jill Biden beehrt Winterthur*, NZZ, Zurich, 16.9.2014 (<https://www.nzz.ch/zuerich/region/jill-biden-beehrt-winterthur-1.18385045>); *Das Weisse Haus wünscht sich Berufsleute nach Schweizer Art*, Der Bund, Berne, 8.1.2015 (<https://www.derbund.ch/schweiz/standard/das-weisse-haus-wuenscht-sich-berufsleute-nach-schweizer-art/story/26950078>)

²⁵ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-73137.html>

²⁶ <https://edlabor.house.gov/hearings/scaling-up-apprenticeships-building-on-the-success-of-international-apprenticeship-models>

²⁷ <https://coloradosucceeds.org/work-based-learning/swiss-apprenticeships-a-model-for-colorado/>; Ursula Renold, CEMETS: *Le laboratoire des réformes éducatives*, à l'EPF Zurich, ODEC-Bulletin, 2/2018, pp. 8-10.

réfère également directement à des éléments de la formation professionnelle suisse, en coopération avec Daetwyler, un groupe industriel sis dans le canton d'Uri²⁸. Plusieurs entreprises suisses proposent sur leurs sites des formations inspirées du système suisse, mais basées sur la coopération avec des partenaires locaux.

La communication efficace autour du modèle suisse de la formation professionnelle a instauré de la bonne volonté ; ces dernières années, elle a largement contribué à donner une image positive de la Suisse dans les milieux américains liés à la politique de formation. Le dialogue et les projets contribuent donc eux aussi à la communication internationale de la Suisse. La grande influence des États-Unis sur les standards internationaux de formation fait progresser indirectement la reconnaissance internationale de la formation professionnelle suisse. Le *National Centre on Education and the Economy* américain a décrit le système suisse de formation professionnelle duale comme « one of the strongest in the world [and] a very important contributor to that country's economic success ». Les auteurs de l'étude font explicitement l'éloge des principales caractéristiques du système – partenariat, perméabilité, proximité avec le marché du travail – qui font du système suisse de formation professionnelle la « référence » en matière de formation professionnelle duale.²⁹

4.3.2 Transfert direct d'informations et d'expertise au niveau officiel

Sur la période 2013-2017, le SEFRI a reçu à lui seul 130 délégations étrangères qui affichaient un intérêt particulier pour la formation professionnelle suisse. Il s'agissait pour l'essentiel de délégations politiques de gouvernements ou de parlements, ou encore de délégations officielles de spécialistes. L'accueil de délégations donne un premier aperçu de la pratique de la formation professionnelle en Suisse. Il sensibilise aux conditions-cadres politiques et techniques nécessaires du système. Sur la même période, l'IFFP a reçu 165 délégations, pour l'essentiel des délégations spécialisées. Dans la plupart des cas, le SEFRI et l'IFFP se sont concertés et se sont réparti la tâche.

Si le pays partenaire manifeste un intérêt particulièrement fort pour un engagement de longue durée et si une valeur ajoutée peut clairement être dégagée pour la Suisse en matière de politique de formation, le SEFRI peut prévoir des activités de courte durée faciles d'accès, dans l'optique d'un dialogue politique et technique approfondi et d'un transfert d'expertise. Ces activités peuvent par exemple prendre la forme d'échanges approfondis et d'ateliers de quelques jours qui réunissent les partenaires concernés (organisations du monde du travail, prestataires de formation, entreprises, etc.), tant du côté suisse que du côté des pays partenaires.

Exemple de cas : Singapour

La Suisse et Singapour entretiennent depuis des années un dialogue intensif dans le domaine FRI. Depuis 2011, le thème de la formation professionnelle figure de plus en plus au centre des échanges bilatéraux avec le SEFRI. En 2013, le ministre de l'Éducation de Singapour s'est rendu en Suisse avec une délégation d'experts, et le président en a fait de même en 2014. L'objectif de ces deux visites était d'obtenir un aperçu du système suisse de formation professionnelle.³⁰ En

²⁸ <http://apprenticeship2000.com/zwp/about/>; <https://ncchamber.com/2018/11/15/national-apprenticeship-week-feature-daetwyler/>;

²⁹ *Gold Standard: The Swiss Vocational Education and Training System*, Nancy Hoffmann et Robert Schwartz, National Center on Education and the Economy, Washington D.C., 2015.

³⁰ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-52905.html>

2016 et 2017, le ministre de l'Éducation s'est déplacé en Suisse avec des délégations officielles afin de visiter divers sites de formation professionnelle.³¹ En 2018, Ong Ye Kung a été l'un des principaux orateurs du troisième Congrès international sur la formation professionnelle à Winterthur. A cette occasion, il a rencontré le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann pour un échange bilatéral et a visité avec sa délégation la haute école spécialisée ZHAW, une institution de formation professionnelle et des organisations du monde du travail.³²

Grâce à des échanges réguliers et à un aperçu direct, Singapour a pu largement s'inspirer de la Suisse pour réformer son système de formation (professionnelle). Lancé en 2015 pour mener à bien les réformes visées, le programme SkillsFuture tire parti d'un échange intensif et d'un transfert de connaissances d'institutions suisses.³³ Par exemple, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) travaille en étroite collaboration avec le Nanyang Polytechnics (NYP) depuis 2017. Il apporte son soutien à cette institution dans l'élaboration de cursus et prend en charge des séquences de formation à Singapour.³⁴ La coopération avec Singapour a contribué à consolider la bonne image de la Suisse dans le domaine de la formation.

Le transfert international d'informations et d'expertise par le biais de dialogues officiels, l'accueil de délégations et d'autres activités à bas seuil s'est avéré être un instrument fondamentalement efficace du DEFR/SEFRI. Qui plus est, le transfert d'informations et d'expertise à un niveau politique ou technique élevé crée une valeur ajoutée tant pour la Suisse que pour le pays partenaire. Le système suisse de formation professionnelle est bien perçu à l'étranger, et ses atouts sont valorisés. Les pays partenaires, pour autant qu'ils adoptent une approche systémique de la formation, peuvent utiliser l'expertise acquise soit de manière autonome, soit par le biais d'une coopération plus approfondie avec des partenaires suisses, et intégrer certains éléments clés du système suisse dans les différentes réformes nationales, en fonction des contextes propres au pays.

4.3.3 Subventionnement de coopérations institutionnelles internationales

Le SEFRI peut soutenir financièrement une sélection de coopérations institutionnelles entre des partenaires suisses et étrangers qui visent à promouvoir l'excellence dans la formation professionnelle. Entrent par exemple dans ce cadre le soutien à la mise en place de coopérations durables entre des acteurs suisses de la formation professionnelle (organisations du monde du travail, établissements de formation ainsi qu'écoles professionnelles cantonales, entreprises, autorités éducatives cantonales, participation aux futurs CoVEs [«Centers of Vocational Excellence»] européens, etc.) et des centres de compétences étrangers pour la formation professionnelle qui permettront de donner une impulsion importante au développement de la qualité de la formation professionnelle suisse et/ou à sa reconnaissance internationale. Le critère essentiel d'un soutien est ainsi la plus-value particulière apportée à la politique de formation professionnelle en Suisse. En outre, l'engagement avéré, crédible et durable de tous les partenaires ainsi que la poursuite d'une approche systémique de formation sont indispensables. Les mesures d'encouragement du SEFRI ne concernent par contre pas les projets de coopération basés sur un transfert d'expertise unilatéral et prévoyant l'instauration de modèles de formation professionnelle duaux dans les États partenaires sans

³¹ <https://www.libs.ch/lib-s-im-dialog/lib-aktuell/news/detail/News/erneut-hoher-besuch-aus-singapur/>

³² <https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/actualite/communiqués-de-presse.msg-id-71035.html>

³³ <https://www.skillsfuture.sg/>

³⁴ <https://www.iffp.swiss/singapour-choisit-liffp-comme-partenaire-pour-son-expertise>

rapport avec les efforts de réforme nationaux globaux. La promotion de projets et de coopérations tombant dans le domaine de la politique de développement, d'économie extérieure ou de migration, par contre, incombe aux services compétents en cette matière (DDC, SECO, SEM).

4.3.4 Aide d'autres offices fédéraux

Si nécessaire et si son expertise spécifique apporte une plus-value, le SEFRI propose aux autres offices fédéraux actifs dans le domaine de la formation professionnelle au niveau international une aide subsidiaire et ponctuelle, avec le concours des partenaires de la formation professionnelle. On pense aux présentations communes et aux entretiens avec des pays partenaires ainsi qu'au soutien de missions et d'activités de coopération d'autres offices fédéraux. Le SEFRI limite néanmoins son aide aux mesures correspondant aux intérêts explicites de la politique de formation professionnelle. De telles interventions sont en effet de nature à favoriser une approche commune en matière de formation professionnelle, à créer des synergies et, finalement, à assurer la cohérence.

Conformément à la stratégie internationale FRI révisée, le SEFRI renonce à définir des « pays prioritaires ». Les dialogues bilatéraux en place sont maintenus et de nouveaux seront établis si le besoin s'en fait sentir.

5 Coopération au développement et aide humanitaire, contribution à l'élargissement

Dans la coopération internationale, la Suisse s'engage « à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles » (art. 54 Cst.). Il s'agit ainsi de contribuer à instaurer un développement mondial sur le long terme et respectueux de l'environnement en veillant notamment à une gestion durable des ressources naturelles. Les principaux acteurs pour la mise en place de la coopération internationale sont le DFAE, plus spécialement la Direction du développement et de la coopération (DDC) ainsi que la division Sécurité humaine (DSH), et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) du DEFR.

Le *message sur la coopération internationale 2017–2020*³⁵ met en œuvre les principales priorités stratégiques de la Confédération. Il comprend les activités d'aide humanitaire, de coopération au développement ainsi que de promotion de la paix et de sécurité humaine. Une priorité thématique est la formation primaire et professionnelle. Un nouveau message sur la coopération internationale pour les années 2021–2024 sera soumis au Parlement début 2020. Le périmètre géographique de la coopération bilatérale au développement y sera redéfini.

Dans le cadre de la coopération à la transition, la Suisse soutient d'anciens pays communistes d'Europe de l'Est dans leur cheminement vers la démocratie et l'économie de marché sociale³⁶. La Suisse contribue à la lutte contre les problèmes de pauvreté dans ces pays par

³⁵ *Message du 17 février 2016 sur la coopération internationale 2017 – 2020*, Berne, 2017.

³⁶ Ces pays ne sont pas membres de l'UE. Dans ce sens, la coopération à la transition se distingue de la contribution à l'élargissement de la Suisse aux nouveaux États membres de l'UE.

solidarité et dans son propre intérêt bien compris : elle entend ainsi s'ouvrir des opportunités économiques et créer des emplois locaux comme alternative à la migration. La DDC et le SECO portent ensemble la responsabilité de la coopération à la transition en Europe de l'Est, et des projets de formation professionnelle sont inclus dans la majorité des programmes de coopération suisses de la région.

Le Conseil fédéral a adopté en septembre 2018 le *message relatif à une deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains États membres de l'UE*. La formation professionnelle sera une des priorités thématiques du crédit-cadre visant à réduire les disparités économiques et sociales. La décision relative à ce crédit-cadre revient maintenant aux Chambres fédérales (état novembre 2019).

Les priorités de la DDC sont complémentaires de celles du SECO ; dans le domaine de la formation professionnelle, elles concernent les niveaux secondaires I et II, la formation professionnelle supérieure, la formation continue à des fins professionnelles et l'insertion sur le marché de l'emploi. La DDC soutient d'une part des offres formelles, des réformes de la formation professionnelle et des développements du système (voir aussi ch. 5.1.2). Elle soutient d'autre part des offres non formelles de formation professionnelle et œuvre à la reconnaissance de connaissances professionnelles préalablement acquises ainsi qu'au développement de cadres de compétences. Selon la situation, les besoins de l'économie formelle ou informelle sont abordés avec les activités de la DDC.

Dans la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les pays en voie de développement, le SECO mise sur la formation professionnelle continue et sur la formation supérieure (degré tertiaire). L'objectif premier de la coopération au développement économique du SECO est une croissance inclusive durable, réduisant la pauvreté et les risques mondiaux. Le SECO entend atteindre cet objectif en intégrant les pays partenaires dans l'économie mondiale par des mesures de politique économique et commerciale. Dans le cadre de la coopération au développement économique, le SECO soutient des interventions qui se concentrent sur la formation professionnelle supérieure (degré postsecondaire et tertiaire).

Dans le sens d'une approche interdépartementale intégrée (« *whole-of-government-approach* »), la coopération internationale de la Suisse s'efforce de relever les défis posés en élaborant des réponses et des politiques coordonnées et cohérentes, de sorte que tous les intervenants suisses soient perçus à l'étranger comme parlant d'une même voix. Cette approche est également appliquée dans le cadre de la formation professionnelle dans le domaine international à laquelle participent non seulement le DFAE et le DEFR, mais aussi le DFJP (Secrétariat d'État aux migrations SEM).

5.1 La formation professionnelle comme élément de la coopération au développement et de l'aide à la transition de la DDC

5.1.1 Bases stratégiques et objectifs

La DDC s'est appuyée sur le message sur la coopération internationale 2017-2020 pour développer sa *Stratégie pour l'éducation, formation de base et formation professionnelle*³⁷. Cette stratégie et *Medium Term Orientation on Employment and Income (2015–2019)* sont les directives stratégiques de la DDC dans le domaine de la formation professionnelle³⁸. La formation professionnelle doit ainsi contribuer à l'Agenda 2030 adopté en 2015 par l'ONU et à ses 17 objectifs à atteindre pour assurer un développement durable (Objectifs de développement durable, ODD)³⁹. En plus d'intervenir dans l'ODD 1 « Pas de pauvreté », la formation professionnelle contribue surtout à la réalisation des objectifs 4 « Éducation de qualité » et 8 « Travail décent ». Dans la période en cours du message 2019-2021, la DDC augmentera les moyens consacrés à la formation de base et à la formation professionnelle de 50 % pour atteindre CHF 660 millions.

La formation professionnelle comme instrument de promotion du développement socio-économique des pays partenaires est un pilier traditionnel de la coopération internationale de la Suisse depuis plus de 50 ans. La formation professionnelle est un levier utilisé à la fois par l'aide humanitaire, la coopération au développement et la coopération à la transition avec les États d'Europe de l'Est. Elle doit permettre aux personnes formées professionnellement de s'intégrer durablement dans l'économie et concerne ainsi aussi bien le système éducatif que le marché de l'emploi. En raison de ce rôle de passerelle vers la vie active, les efforts d'augmentation de l'employabilité sont souvent accompagnés de mesures visant à faciliter l'accès à l'activité professionnelle et aux revenus.

La DDC renforce les systèmes de formation professionnelle et leurs institutions. Elle prône un système de formation perméable où la formation de base et la formation professionnelle sont étroitement liées. L'intégration de l'économie privée dans la gestion et le financement du système ainsi que dans les cours de formation est une condition essentielle pour améliorer la qualité et l'acceptation sociale de la formation professionnelle.

En plus de la lutte contre le chômage des jeunes, la DDC soutient des offres de formation professionnelle ouvertes aux groupes de population pauvres et défavorisés sans discrimination de genre. L'inclusion et l'équité sont ici des préoccupations majeures. Dans ces groupes cibles, la DDC veille particulièrement à ce que les lacunes de la formation de base puissent être comblées par la formation professionnelle.

En fonction du contexte, la DDC facilite l'intégration des personnes à la recherche d'un emploi et des diplômés dans le monde du travail par des mesures complémentaires englobant non seulement la formation professionnelle continue, mais aussi l'amélioration de l'orientation professionnelle et des services de placement ainsi que l'aide à la création

³⁷ *Stratégie de la DDC pour l'éducation : éducation de base et développement de compétences professionnelles*, DDC, Berne, 2017.

³⁸ <https://www.shareweb.ch/site/EI/Documents/VSD/Resource%20Box/Project%20Identification/Policy%20orientation/SDC%20-%20Medium%20term%20orientation%202015%202019%20-%202015%28en%29.pdf>

³⁹ <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home.html>

d'entreprise. Elle mise ici sur des synergies par le biais d'initiatives de promotion de l'économie privée et de l'accès aux moyens financiers. La formation professionnelle doit répondre aux besoins du marché local de l'emploi. L'amélioration des compétences professionnelles bénéficie à toute l'économie, surtout lorsque les filières sont planifiées et organisées avec l'économie privée.

5.1.2 Projets de formation professionnelle dans la coopération bilatérale

En 2018, la DDC a mis en place 77 projets ayant un focus sur la formation professionnelle dans 43 pays prioritaires. Les projets de coopération bilatérale sont implémentés entre autres dans le cadre de programmes de coopération stratégiques avec le gouvernement et les acteurs locaux. La planification, l'appel à projets, le monitoring et l'évaluation sont sous la responsabilité de la DDC.

Les partenaires chargés de la mise en œuvre sur place sont non seulement les ministères, les autorités locales, les écoles professionnelles, les ONG et les représentants de l'économie privée, mais aussi le secteur privé suisse, d'autres institutions suisses (par ex. écoles hôtelières suisses dans le secteur du tourisme), des ONG suisses et internationales ainsi que des sociétés de consultance internationales ou des organisations internationales. L'IFFP est engagé comme expert dans de nombreux projets de formation professionnelle et dirige des ateliers thématiques pour transmettre l'expertise en matière de formation professionnelle dans les pays cibles. La DDC contribue aussi à des projets de formation professionnelle existants d'autres donateurs et partenaires de mise en œuvre sur place.

La DDC bénéficie d'un bon réseau local et régional grâce à sa présence sur les lieux. Elle connaît les défis spécifiques au pays ou à la région et a accès aux parties prenantes locales dans le système de formation professionnelle. La DDC se distingue par sa longue expérience dans la coopération à la formation professionnelle et dans la promotion de l'emploi, ainsi que dans l'intégration des interventions aux spécificités locales. Elle utilise ces connaissances associées à divers instruments et connaissances méthodologiques établies (par ex. évaluations des risques, analyses des parties prenantes et de genre) lors de la planification et de la réalisation de projets de façon générale, mais aussi dans le dialogue avec les ministères locaux responsables.

La mise en œuvre d'un projet nécessite un lien entre les niveaux d'intervention (micro, méso et macro ; approche multi-niveaux) et entre deux dimensions de l'objectif principal qui différencie essentiellement l'effet économique et/ou social :

- au niveau du groupe cible ou micro-niveau, l'accent est mis sur l'intérêt économique et/ou social effectif du bénéficiaire final ;
- le méso-niveau traite des mesures axées sur le développement, le renforcement et la réforme des capacités des institutions, par ex. des établissements de formation professionnelle, et des acteurs clés tels que les associations professionnelles ;⁴⁰
- le macro-niveau mise sur le dialogue politique, le conseil en système et le développement de modules de système pour instaurer des changements du système soutenus par des réformes de la formation professionnelle.

⁴⁰ Dans les nouveaux États membres de l'UE, on recherche toujours à s'appuyer sur les réformes nationales de la formation professionnelle.

5.1.3 Coopération de la DDC avec des organisations multilatérales et d'autres donateurs

Dans la coopération avec des organisations multilatérales, la Suisse met également à disposition son expérience et sa compétence technique, offre une aide technique et propose des contributions financières – accompagnées d'un dialogue politique constant pour améliorer l'efficacité et l'efficience. De plus, les acteurs de la coopération multilatérale et bilatérale de la Suisse bénéficient des expériences réciproques.

Par ailleurs, dans de nombreux pays, des projets sont planifiés et mis en œuvre en collaboration avec d'autres donateurs bilatéraux. La coopération avec les donateurs financiers qui disposent aussi d'un système de formation professionnelle dual est particulièrement étroite. Pour renforcer les approches duales communes, la DDC a fondé un comité de donateurs pour la formation professionnelle duale (*Geberkomitee für duale Berufsbildung, DC dVET*)⁴¹ en collaboration avec les agences de coopération au développement autrichienne et liechtensteinoise. Ce comité sert à positionner la formation professionnelle duale dans la coopération au développement au niveau international, à promouvoir l'échange d'expériences et à exploiter les synergies dans la réalisation des projets. Il faut souligner ici que les projets de développement de la DDC s'appuient certes sur les facteurs de réussite de la formation professionnelle suisse, mais ne visent pas à exporter notre système. Les projets doivent en effet tenir compte des particularités et des besoins du pays partenaire et du groupe cible.

5.2 La formation professionnelle comme élément de la coopération économique du SECO

En s'appuyant sur la forte demande de formation professionnelle et sur le renforcement des compétences professionnelles dans ses pays prioritaires, le SECO a publié en 2017 sa stratégie pour le renforcement des compétences professionnelles en phase avec la stratégie de la DDC en matière d'éducation⁴². Sa stratégie se concentre sur la formation professionnelle aux degrés postsecondaire et tertiaire, complétant ainsi celle de la DDC.

Le SECO vise essentiellement la croissance durable et inclusive dans les pays prioritaires. La création d'emplois supplémentaires et meilleurs est l'un des quatre objectifs d'action poursuivis par le SECO et impliquant des interventions dans les domaines de la formation professionnelle. Cet objectif d'action reflète les questions étroitement liées des postes de travail, de l'emploi et de la promotion des compétences professionnelles (*skills*) et est explicitement défini dans le message sur la coopération internationale 2017–2020⁴³. Le SECO mise ici sur (1) la création de conditions générales efficaces, fiables et durables sur le marché de l'emploi, (2) la concentration sur le degré tertiaire dans les systèmes de formation nationaux et (3) la formation continue au niveau des entreprises et des secteurs.

Un point de départ important de l'intervention sur les mesures de formation professionnelle est la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les pays partenaires, au niveau de la formation professionnelle continue et de la formation supérieure. Les interventions répondent ici aux besoins de l'économie privée. Trouver de la main-d'œuvre disposant des

⁴¹ <https://www.dcdualvet.org/>

⁴² *Renforcement des compétences professionnelles dans la coopération et le développement économique*, SECO, Berne, 2017.

⁴³ *Message du 17 février 2016 sur la coopération internationale 2017–2020*, Berne, 2017.

compétences adaptées spécifiques à la profession représente un sérieux défi pour les entreprises. Considérant qu'elles ne peuvent pas amortir les coûts de formation et que le personnel bien formé est recruté par la concurrence, les entreprises investissent trop peu pour corriger cette situation. De leur côté, les salariés investissent trop peu dans leurs compétences professionnelles parce qu'ils craignent de ne pas être rémunérés correctement pour leur meilleure productivité ou parce que les informations sur les diplômes et les perspectives d'emploi manquent. Comme le marché libre ne peut pas combler ces manquements à lui seul, un financement externe et une intervention des pouvoirs publics se justifient.

Pour pallier efficacement le manque de compétences professionnelles, le SECO soutient l'acquisition et le renforcement des compétences professionnelles qui améliorent la productivité et la compétitivité dans les domaines traités par le SECO. Les interventions du SECO ont pour ambition :

- de soutenir de nouvelles adaptations technologiques et/ou organisationnelles dans des secteurs importants (dans les chaînes de création de valeur soutenues par le SECO, par ex. le textile, le tourisme, l'agroalimentaire, la construction ou la banque, la construction mécanique),
- d'améliorer l'insertion professionnelle et/ou les possibilités de carrière par la diversification,
- de promouvoir les formations continues et les formations supérieures ou spécialisées qui génèrent une meilleure qualité, une meilleure productivité et une meilleure compétitivité dans un secteur économique déterminé.

Pour atteindre ces objectifs, les interventions du SECO ont en commun les points suivants :

- le secteur privé figure au centre. Il est indispensable à la mise en place d'une coopération à la formation professionnelle duale fonctionnelle et durable ;
- elles visent des secteurs dynamiques importants pour l'économie du pays. Ces secteurs « portent » l'économie globale et créent la majorité des emplois ;
- le gouvernement correspondant poursuit une stratégie claire de formation professionnelle dans laquelle s'intègre parfaitement l'intervention. Il soutient le projet et s'assure que les infrastructures nécessaires à celui-ci (par ex. écoles, enseignants, informatique, etc.) sont opérationnelles. Les interventions reposent en outre sur des éléments préexistants du système de formation national.

Sur le plan géographique, le SECO concentre ses activités essentiellement sur des pays prioritaires à revenu intermédiaire. La mise en œuvre des projets est bilatérale ou multilatérale via des organisations internationales.

Exemple de cas : l'Indonésie

Le *Skills for Competitiveness Projekt* (S4C) en Indonésie est un projet qui illustre parfaitement la stratégie du SECO pour le renforcement des compétences professionnelles : en collaboration avec le gouvernement, le SECO aide cinq écoles polytechniques à adapter leurs formations aux besoins du secteur privé et à remédier ainsi à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.⁴⁴ Le S4C est un succès, car il (1) s'inscrit parfaitement dans la stratégie de formation du gouvernement indonésien et y bénéficie d'une priorité élevée, (2) épouse la stratégie du SECO pour le renforcement des compé-

⁴⁴ www.swisscontact.org/s4c

tences professionnelles, (3) est orienté vers la demande et répond ainsi aux besoins du secteur privé et enfin (4) parce qu'il s'inscrit de façon optimale dans le prolongement des interventions de la DDC dans les années 1970.

5.3 La formation professionnelle comme élément de la coopération migratoire du SEM

Conformément à son mandat (loi sur l'asile et loi sur les étrangers)⁴⁵, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) est engagé dans différents partenariats et dialogues migratoires avec les pays tiers⁴⁶. Il s'agit en principe de pays considérés comme prioritaires pour la Suisse en fonction, entre autres, de leur potentiel migratoire et de la problématique du retour. Dans le cadre de sa coopération internationale, le SEM poursuit l'objectif d'aborder les défis migratoires de manière équilibrée en abordant les différents aspects des migrations, dans l'intérêt partagé de la Suisse et du pays d'origine (ou de transit). Des projets sont, par exemple, mis en œuvre dans le cadre de l'aide au retour et à la réintégration ou encore pour prévenir la migration irrégulière.

Au cours de la mise en œuvre des dialogues et des partenariats migratoires, l'accès à l'emploi et la formation professionnelle sont systématiquement évoqués comme une priorité pour les pays d'origine. L'absence de perspectives économiques est un des facteurs qui incite les jeunes à émigrer. En outre, afin de soutenir, dans les limites du cadre légal, certaines opportunités de migration régulière, la Suisse a conclu des accords pour l'échange de jeunes professionnels (actuellement, 13 accords sont mis en œuvre).

Dans le domaine de la formation professionnelle, il s'agit à ce jour de projets-pilotes, avec un nombre limité de bénéficiaires, menés par exemple au Sri Lanka, au Nigéria et au Cameroun. D'autres initiatives sont aussi menées dans le cadre de l'aide au retour individuelle des requérants d'asile déboutés, afin de faciliter leur réintégration socioprofessionnelle dans leur pays d'origine. Les différentes initiatives sont coordonnées avec les autres entités de l'administration fédérale dans le cadre de la structure interdépartementale pour la coopération migratoire internationale (structure IMZ)⁴⁷.

5.4 Contribution à l'élargissement

Par le biais de la contribution à l'élargissement, la DDC a soutenu des projets de formation professionnelle dans cinq États membres de l'UE (Bulgarie, Croatie, Roumanie, Slovaquie, Chypre) entre 2007 et 2019. Ces projets concernaient des jeunes en transition entre l'école de base et l'apprentissage et des personnes en formation dans différents secteurs professionnels. Étant donné les points forts avérés de la Suisse dans le domaine de la formation professionnelle duale, des modèles de formation professionnelle comprenant des filières pratiques ont été soutenus. Outre l'adaptation des plans d'études aux exigences actuelles, il était important de soutenir les écoles professionnelles et d'impliquer activement les entreprises. La formation continue des enseignants était un élément incontournable. Les plus belles réussites ont été enregistrées lorsqu'une collaboration étroite a pu être établie avec le niveau gouvernemental et l'économie privée, notamment les chambres de travail. La Suisse

⁴⁵ Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI, RS 142.20)

⁴⁶ <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/internationales/internat-zusarbeit/hilfe-vor-ort.html>

⁴⁷ <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/internationales/internat-zusarbeit/imz-struktur.html>

a réussi à faire passer un message important : la formation professionnelle en Suisse est fondée sur le partenariat (Confédération, cantons, organisations du monde du travail).

Le renforcement des établissements et systèmes de formation professionnelle était et reste un élément essentiel de la coopération entre la Suisse et les États membres de l'UE⁴⁸. Les unités administratives compétentes d'un pays partenaire, les agences, les associations professionnelles, les établissements de formation et leurs corps enseignants ainsi que les personnes en formation restent les principaux groupes-cibles. L'établissement de partenariats institutionnels entre les acteurs correspondants de la formation professionnelle en Suisse et dans le pays partenaire peut contribuer largement à la réussite de réformes/modernisations.

Exemple de cas: la Bulgarie

Le « Dual Education DOMINO Project » (2015-2019) en Bulgarie a provoqué un véritable effet domino. Si, durant la première année de mise en œuvre, des réformes ont été lancées dans trois professions, le ministère bulgare a ensuite élaboré des profils pour quatorze professions. La volonté politique, l'implication de l'économie privée (employeurs) et la qualité élevée des formations ont été identifiées comme des facteurs clés de la réussite du projet.

32 écoles professionnelles (près de 10 % du nombre total d'écoles professionnelles) ont ouvert entre-temps les nouvelles filières de formation. Le projet a mis sur pied un comité regroupant toutes les parties afin de tenir compte raisonnablement de leurs intérêts. La législation a été modifiée pour permettre aux mineurs en formation de travailler dans des entreprises, 1600 apprentis ont pu en profiter au total. 76 % des personnes qui ont effectué leur apprentissage dans le cadre du programme ont été finalement engagées par leur entreprise formatrice.

6 Diplomatie et communication internationale

Avec la communication internationale, le DFAE soutient la préservation des intérêts de la Suisse à l'étranger en recourant aux instruments des relations publiques. La loi fédérale et l'ordonnance sur la promotion de l'image de la Suisse à l'étranger (RS 194.1, RS 194.11) constituent les bases légales. Selon cette loi, la Confédération favorise la connaissance de la Suisse à l'étranger et les sympathies envers notre pays ; elle fait ressortir sa diversité et ses attraits. Pour promouvoir une image positive et différenciée de la Suisse à l'étranger, la communication internationale insiste sur les points forts de la Suisse.

6.1 La formation professionnelle comme élément de la diplomatie et de la communication internationale de la Suisse

Le modèle de formation professionnelle duale s'est révélé un instrument diplomatique important sous l'angle des relations bilatérales. Notre pays devrait donc continuer à répondre en manière positive et adéquate aux requêtes d'intérêts manifestées pour notre système.

Le domaine FRI fait partie des points forts de la stratégie de communication internationale 2016–2019 du Conseil fédéral⁴⁹. La qualité du secteur de la formation tant dans le domaine des hautes écoles que dans celui de la formation professionnelle est reconnue internationa-

⁴⁸ L'aide à la Croatie se poursuit jusqu'en 2024. Une deuxième contribution de la Suisse ferait de l'enseignement et de la formation professionnels un thème prioritaire (cf. chapitre 7.2.1).

⁴⁹ *Stratégie de communication internationale 2016-2019*, Conseil fédéral, Berne, 2016.

lement et constitue un atout de la Suisse. Sur le plan de la communication internationale, la formation professionnelle est un sujet intéressant pour la perception de la Suisse. C'est pourquoi Présence Suisse, en étroite collaboration avec le SEFRI et en coopération avec les représentations suisses à l'étranger et la Direction politique (DP) et la Direction des affaires européennes (DAE), soutient régulièrement des projets de communication et des voyages de délégations dans le cadre desquels le système de formation professionnelle duale est présenté comme une force de la Suisse, ce qui favorise sa visibilité. Par exemple, dix voyages de délégations de parlementaires étrangers ou de leurs collaborateurs, d'experts en formation ou de représentants des médias ont été organisés en Suisse durant la période 2016-2018 en collaboration avec les ambassades suisses.

Durant la même période, Présence Suisse a également soutenu plusieurs projets de communication du réseau extérieur pour augmenter la visibilité du système de formation professionnelle dual (voir exemples dans l'annexe 9.1). La réception des délégations en Suisse et les événements organisés sur place en collaboration avec le réseau extérieur ont permis de positionner les qualités de la formation professionnelle suisse auprès des groupes cibles pertinents et de promouvoir ainsi la perception de la Suisse comme pays novateur et compétitif.

7 Coordination des activités internationales de la Confédération dans la formation professionnelle

7.1 Activités du groupe de coordination de la Confédération dans le domaine de la formation professionnelle

Les chapitres précédents ont décrit trois champs d'action de la politique extérieure suisse dans lesquels la formation professionnelle joue un rôle. On a ainsi vu que des objectifs complémentaires, mais aussi indépendants les uns des autres y sont poursuivis. La demande d'expertise dans le domaine de la formation professionnelle émanant d'autres pays peut en outre contribuer à ouvrir des portes pour les demandes de la Suisse (par ex. accords commerciaux), quasiment comme un produit dérivé bienvenu.

Avec le groupe de coordination interdépartemental « coopération internationale en matière de formation professionnelle » (CIFP) créé en 2014, la Confédération entend coordonner ses activités dans le domaine de la formation professionnelle, prendre en compte la complémentarité entre les champs d'action, améliorer la communication externe de ses activités et prévenir d'éventuels conflits d'objectifs. Le groupe de coordination CIFP est devenu l'instance principale de la Confédération pour la coordination stratégique et opérationnelle entre les offices fédéraux compétents en matière de CIFP et pour la mise en œuvre de mesures communes. Les séances ordinaires traitent des stratégies interdépartementales, des projets communs et de la compétence pour les demandes externes. L'échange d'informations pertinentes et la coordination d'affaires opérationnelles sont assurés en continu directement par les offices fédéraux compétents, en dehors des séances.

Le groupe sert également à gérer l'échange d'informations, la mise en réseau et les synergies avec d'autres acteurs internes et externes à la Confédération. Selon la demande, des

groupes de travail *ad hoc* sont constitués pour traiter de questions spéciales et se consacrer à la mise en œuvre opérationnelle de mesures communes⁵⁰.

Le premier bilan intermédiaire réalisé en 2018 sur le travail du groupe de coordination CIFP est positif. Selon les offices fédéraux impliqués, le flux d'informations thématique et la coordination entre les offices fédéraux se sont significativement améliorés, ce qui a pour conséquence non seulement une meilleure compréhension mutuelle des différents objectifs, priorités et logiques d'intervention, mais aussi la mise en place d'une pratique commune dans une logique de complémentarité concernant la répartition du travail dans les différents champs d'action et concernant la communication dans les questions de la CIFP⁵¹.

Depuis 2014, le groupe de coordination CIFP a appliqué les instruments et mesures de coordination spécifiques suivants dans le but de créer des synergies au sein de l'administration fédérale et de coordonner le tri des requêtes :

- *Rencontre nationale des stakeholders CIFP*
La rencontre nationale des stakeholders de la CIPF est un instrument visant à entretenir le réseau avec des acteurs nationaux importants en dehors de l'administration fédérale. Ce format a pour objectif que les offices fédéraux s'adressent d'une seule voix à leurs divers partenaires et aux acteurs de l'économie, de la formation et de la science engagés dans la CIPF. La rencontre des stakeholders accomplit sa mission sans limiter l'autonomie des partenaires externes. Les avis des participants après les deux rencontres (avril 2015 et septembre 2017) étaient très positifs ; le travail des organisateurs était cependant considérable. Une nouvelle rencontre d'échanges est prévue en 2020, éventuellement sous une forme à revoir.
- *Portail de la CIPF*
Le portail de la CIPF (www.ibbz.admin.ch) sert de guichet unique pour les demandes externes relatives à la CIPF. Il s'occupe du tri, de la coordination et du traitement des demandes. De plus, le portail met à disposition des informations sur les activités correspondantes des différents offices fédéraux.

Le groupe de coordination CIPF présente un potentiel d'amélioration essentiellement dans le domaine de la communication : l'existence et les tâches de cet organe restent méconnues tant au niveau politique qu'au sein même de la Confédération. Une communication renforcée devrait avoir pour but d'améliorer la compréhension des différents objectifs, de la complémentarité des compétences, des priorités ainsi que des logiques et possibilités d'intervention des offices fédéraux dans le domaine de la formation professionnelle internationale. Le présent rapport participe lui aussi à cet effort de communication.

⁵⁰ Présidé par le SEFRI, le groupe de coordination se compose de représentants du SEFRI, du SECO, de la DP-DFAE, de la DDC, du SEM et de l'IFFP, toujours au niveau des chefs de secteur ou de section. Deux à trois réunions ordinaires sont organisées chaque année.

⁵¹ *Coopération internationale en matière de formation professionnelle CIPF : rapport du groupe de coordination interdépartemental « CIPF » de la Confédération pour la période 2014-2018*, SEFRI, SECO, DDC, DP, SEM, IFFP, Berne, février 2018.

7.2 Exemples de coopération entre offices

Forts des principes exposés dans ce rapport, les différents offices concernés par la coopération internationale en matière de formation professionnelle travaillent concrètement en commun lorsqu'une expertise commune est requise et que la coopération apporte une plus-value. On peut citer à cet égard deux exemples.

7.2.1 Deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains États membres de l'UE

Dans le cadre de la seconde contribution suisse en faveur de certains États membres de l'UE (« deuxième contribution suisse »), le Conseil fédéral a transmis au Parlement le 28 septembre 2018 un message prévoyant une contribution financière pour atténuer les disparités économiques et sociales dans certains États membres de l'UE. La décision relative à une deuxième contribution suisse revient maintenant au Parlement.

Le Conseil fédéral avait déterminé antérieurement que la formation professionnelle devait être une priorité de la coopération avec les États membres de l'UE 13 dans la deuxième contribution de la Suisse. Un montant maximum de 200 millions de francs est prévu pour cette priorité en fonction des besoins. Comme dans la première contribution à la cohésion (voir ch. 5.4), la coopération repose sur les priorités thématiques des pays partenaires. Le contenu et la stratégie des programmes de formation professionnelle dans chaque pays partenaire se basent sur les intérêts du gouvernement du pays considéré et sur ses analyses des goulots d'étranglement possibles dans le système de formation professionnelle de son pays. Le marché du travail et la demande des branches ainsi que les besoins des apprentis dans les pays partenaires sont aussi déterminants.

Dans le domaine de la formation professionnelle, sous le lead de la DDC, le SEFRI et le SECO, comme agences spécialisées, apporteront leur expertise aux différents projets que cette contribution financerait.

La mise en commun des compétences spécifiques des Offices suisses impliqués dans l'implémentation de la contribution sera indispensable pour tendre à des réformes systémiques des systèmes de formation ainsi que à des interventions ciblées dans les pays partenaires.

7.2.2 Accords de réadmission

Dans le cadre des accords de réadmission que négocie le SEM, parfois assortis d'accords de coopération, la formation professionnelle fait parfois partie de l'offre de négociation suisse. Elle est parfois aussi demandée par les pays partenaires. Dans ce cadre, le SEM est en contact régulier avec le SEFRI, le SECO et la DDC. Même si aucun accord formel n'a actuellement été signé, ces contacts permettent de préparer une offre de négociation attractive qui contribue à la résolution du problème migratoire en favorisant la formation et l'intégration professionnelle des résidents. Dans ce domaine également, les compétences transversales des trois offices justifient une approche coordonnée, qui est mise en œuvre de manière situationnelle.

8 Conclusions

Le groupe de coordination CIFP se rapproche de très près d'une force opérationnelle (« *task force* »). Il trie les demandes externes en fonction de la compétence et de la responsabilité légales, coordonne les activités selon les besoins et prévient les doublons et les contradictions au sein de l'administration fédérale. La composition étendue du groupe de coordination reflète les domaines d'action de la politique extérieure et les intérêts de la Confédération dans le domaine de la formation professionnelle. Le groupe est opérationnel depuis 2014, a développé des synergies au sein de la Confédération et en dehors de celle-ci et a amélioré le flux d'informations. Il ne mobilise que peu de ressources supplémentaires.

De plus, le groupe de coordination entretient les relations avec un réseau d'acteurs nationaux sans pour autant limiter leur autonomie. Par exemple, la DDC, le SECO et le SEFRI sont représentés dans l'organe de réflexion du Forum Suisse pour la Formation Professionnelle et la Coopération Internationale (FoBBIZ), une plateforme d'échange et de connaissances des experts suisses en formation professionnelle soutenue financièrement par la DDC.

Il ne faut pas oublier l'IFFP qui, par sa participation au groupe de coopération, soutient les activités CIFP de la Confédération et contribue, avec son expertise spécifique en formation et formation continue, recherche et développement professionnel, au renforcement national et international du modèle de formation professionnelle duale. Pour cela, l'IFFP dispose également d'un pool d'experts internationaux qui peuvent intervenir si nécessaire.

La CIPF de la Confédération présentait une certaine faiblesse : dans la compréhension extérieure, les différents objectifs stratégiques, les priorités, les possibilités d'intervention et les compétences restaient parfois trop flous. Les personnes externes ne voyaient pas toujours clairement à qui les pays partenaires intéressés par la formation professionnelle devaient s'adresser en Suisse.

Le présent rapport, rédigé sur la base de la *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation* de 2018, a vocation de clarifier les responsabilités respectives des différentes entités fédérales et d'améliorer encore la coordination. D'autres mesures allant dans le même sens sont les Congrès internationaux sur la formation professionnelle (2014, 2016, 2018) et les rencontres des stakeholders de la CIPF (2015, 2017). La poursuite de ces mesures de communication et de coordination – le cas échéant sous une forme revue et à un rythme repensé – sera assurée par l'organe de coordination. Au besoin, la possibilité reste ouverte de constituer des groupes de travail spécifiques, ou de faire appel aux groupes existants, pour des thèmes, des pays ou des régions déterminées.

Le Conseil fédéral considère par contre qu'il est peu opportun de créer une nouvelle force opérationnelle faisant office d'organe de pilotage, car ces tâches sont déjà assumées de manière efficiente par le groupe de coordination CIFP. Créer un nouvel organe comporterait le risque d'outrepasser les limites des compétences fédérales et de restreindre l'autonomie de partenaires externes (cantons, partenaires sociaux, acteurs économiques, etc.). De nouvelles structures mobiliseraient en outre des ressources financières et humaines qu'il est plus utile d'affecter à l'exécution des tâches concrètes.

Le Conseil fédéral partage l'avis de l'auteur du postulat selon lequel la coopération et l'échange de bonnes pratiques doivent être constamment améliorés sur le plan international. De l'avis du Conseil fédéral, la poursuite et l'optimisation du groupe de coordination CIFP constituent une option plus efficace et plus prometteuse que la mise en place de nouvelles structures.

9 Annexe

9.1 Aperçu des activités des acteurs fédéraux dans le domaine de la formation professionnelle

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

A) OBJECTIF, CONTEXTE, STRATÉGIE⁵²

- **Renforcement de l'ouverture au monde** de la formation professionnelle suisse
- **Positionnement** de la formation professionnelle suisse à l'étranger
- **Transfert international d'informations et d'expertise**

B) RESPONSABILITÉ

Tâches spécifiques pour la coopération internationale en matière de formation professionnelle :

- représentation de la Suisse au sein de comités techniques et consultatifs internationaux dans le domaine de la formation professionnelle, en particulier de l'UE et de l'OCDE⁵³
- promotion de la reconnaissance internationale des qualifications professionnelles
- promotion de la mobilité et de la coopération internationales dans le domaine de la formation, y compris la formation professionnelle
- promotion de la participation à des championnats internationaux des métiers (EuroSkills, WorldSkills)

Tâches ministérielles sur le dossier FRI dans le contexte international en général, y compris les questions relatives à la formation professionnelle :

- préparation, coordination et suivi des réunions bilatérales jusqu'au niveau ministériel, et participation à des réunions et forums multilatéraux en Suisse et à l'étranger
- organisation de transferts d'expertise à bas seuil dans le cadre de contacts officiels
- possibilité de participer aux mesures prises par d'autres offices fédéraux, de les accompagner et de les aider ponctuellement
- appui (financement subsidiaire) aux coopérations institutionnelles

C) ACTIVITÉS (SÉLECTION)

Sur le plan multilatéral

- Responsabilité du contenu de trois congrès internationaux sur la formation professionnelle entre 2014 et 2018
- Introduction du cadre national des certifications de la formation professionnelle (2014) et classification d'environ 600 qualifications professionnelles jusqu'à fin 2018
- Soutien financier de la Fondation SwissSkills : participations réussies à Euroskills et Worldskills (2018 : 1^{er} rang ; 2017 : 2^e rang ; 2016 : 1^{er} rang ; 2015 : 6^e rang ; 2014 : 4^e rang)
- Cofinancement de 4 études thématiques de l'OCDE au cours de la période 2013-2017
- En avril 2016, la Suisse a accueilli à Berne trois ateliers internationaux de l'OCDE destinés aux ministères nationaux, aux partenaires sociaux et aux organisations internationales sur le thème du *work-based learning*
- Promotion de la mobilité internationale dans la formation professionnelle dans le cadre de programmes suisses d'encouragement

Sur le plan bilatéral

- 8 accords bilatéraux (*Letter of Intent, Memorandum of Understanding, Joint Statements*)
- Établissement et maintien de dialogues professionnels et politiques
- Accueil d'environ 130 délégations étrangères (période 2013-2017), représentants de gouvernements, parlements, organisations professionnelles, etc.

⁵² *Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation* – Stratégie du Conseil fédéral, Berne, juillet 2018.

⁵³ Comités techniques et consultatifs.

- Présentation du système de formation professionnelle lors de contacts internationaux du Conseil fédéral en Suisse et à l'étranger

D) RÉSULTATS (SÉLECTION)

États-Unis : positionnement de la formation professionnelle suisse au plus haut niveau; contacts intensifs aux niveaux technique et politique (secrétaire à l'éducation, délégations de spécialistes, déclaration d'intention au niveau ministériel⁵⁴); soutien indépendant à cette question; processus de réforme en cours au niveau des États membres (cf. Colorado⁵⁵).

Singapour : des contacts intensifs aux niveaux technique et politique (niveau des ministres d'État et de l'Education)⁵⁶ ont conduit au lancement de l'initiative SkillsFuture à Singapour.

France : voyage d'études en Suisse sur le thème de la formation professionnelle menée par la Ministre du Travail ; contacts bilatéraux réguliers (par ex. visite en Suisse d'une délégation parlementaire française). Réforme de l'apprentissage inspirée du système suisse.⁵⁷

UE : perçue comme un modèle grâce au co-lancement d'une boîte à outils en ligne pour la mise en place d'un système de formation professionnelle duale.⁵⁸

Mexique : une lettre d'intention au niveau ministériel⁵⁹ conduit à un premier processus de réforme. Les entreprises suisses s'engagent à promouvoir la formation professionnelle au Mexique avec le soutien actif de la Chambre de commerce

Alianza del Pacífico (AdP) : le SEFRI accroît la visibilité de la formation professionnelle, qui a déjà été reconnue pour la première fois par une initiative lancée par Nestlé.⁶⁰ Une extension au MERCOSUR est prévue.

Côte d'Ivoire : accord de coopération avec l'IFFP conclu après facilitation d'un échange ministériel⁶¹.

Sur le plan multilatéral : la mobilité internationale à des fins d'apprentissage est multipliée par trois dans la formation professionnelle (outgoing: 2014: 449; 2016: 810; 2018: 1621)⁶²

Congrès international sur la formation professionnelle : en 2018, environ 500 participants de 75 pays (2016 : environ 500 participants de 76 pays ; 2014 : environ 500 participants de 70 pays).

⁵⁴ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-73137.html>

⁵⁵ <https://coloradosucceeds.org/work-based-learning/swiss-apprenticeships-a-model-for-colorado/>

⁵⁶ <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/actualité/communiqués-de-presse.msg-id-71035.html>

⁵⁷ https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/04/04/la-france-mise-sur-l-apprentissage-comme-arme-anticommerce_5445616_3234.html (réforme); <https://www.tdg.ch/suisse/j-jeunes-fiers-projets-lambition/story/22944281> (vi-site d'une délégation en Suisse)

⁵⁸ <https://www.apprenticeship-toolbox.eu/>

⁵⁹ https://www.wbf.admin.ch/wbf/fr/home/dokumentation/nsb-news_list.msg-id-64394.html

⁶⁰ <https://www.nestle.com/media/mediaeventscalendar/allevants/pacific-alliance-youth-summit-2018>

⁶¹ <https://www.iffp.swiss/lifp-soutient-la-republique-de-cote-divoire-dans-la-formation-professionnelle>

⁶² *Movetia: statistiques 2018*, Soleure 2019.

Direction du développement et de la coopération (DDC)

A) OBJECTIF, CONTEXTE, STRATÉGIE

Promotion du développement économique et social dans les pays partenaires : sur la base de l'article 54 de la Constitution fédérale, la coopération internationale au développement de la Suisse s'engage en faveur d'un monde sans pauvreté et en paix, pour un développement durable. Avec le *Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020*⁶³ (**message sur la CI**), la Suisse s'engage davantage dans des contextes fragiles, notamment en Afrique et au Moyen-Orient.

La DDC ouvre des perspectives d'avenir, notamment à travers la **formation initiale et professionnelle**, pour lesquelles une stratégie a été élaborée et des fonds supplémentaires seront utilisés entre 2017 et 2020⁶⁴ en vue de créer des emplois et des revenus ainsi que de développer le secteur privé local.

Dans la formation professionnelle, la DDC se concentre généralement sur les degrés secondaire I et secondaire II ainsi que sur l'apprentissage tout au long de la vie. Elle soutient, entre autres, les **offres formelles et non formelles** qui répondent aux besoins du secteur privé, ainsi que la reconnaissance des formations antérieures.

Dans l'UE 13, la DDC met en œuvre des projets dans le cadre de la contribution à l'élargissement.

Dans le cas d'une deuxième contribution de la Suisse (politique de cohésion), la formation professionnelle serait de nouveau une priorité, comme le Conseil fédéral et le Parlement l'ont demandé à plusieurs reprises.

B) RESPONSABILITÉ

Mise en œuvre des tâches selon le message sur la CI: la formation professionnelle est un pilier traditionnel de la coopération internationale de la Suisse et est mise en œuvre à la DDC dans le cadre de l'**aide humanitaire**, la **coopération au développement** et le **travail d'aide à la transition** avec les pays d'Europe de l'Est.

Par cet engagement, elle contribue également à l'**Agenda 2030** du développement durable, notamment aux objectifs 4 (Éducation de qualité) et 8 (Travail décent)⁶⁵.

La DDC se concentre sur des **pays prioritaires** définis, qui ont été confirmés par le Conseil fédéral et le Parlement.

La formation professionnelle fait partie des **stratégies de coopération avec 24 pays partenaires de la DDC** (état en 2017). La mise en œuvre des projets associés est contrôlée par les **bureaux / représentations de la DDC sur place**. Cela comprend la **planification** (identification concrète des projets par le biais d'appels d'offres publics / cofinancement / MoU avec les gouvernements ou via des organisations multilatérales), la mise en œuvre, **le suivi et l'évaluation des projets**.

Échange de connaissances avec d'autres offices (groupe de coordination CIFP), organisations de développement et centres de compétences dans le domaine de la formation professionnelle (par ex. IFFP, FoBBIZ, CEMETS). Complémentarité et exploitation des synergies avec d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux.

C) ACTIVITÉS (SÉLECTION)

En 2018, **77 projets** axés sur la formation professionnelle ont été **mis en œuvre dans 43 pays prioritaires**: selon le contexte, la DDC travaille avec des services gouvernementaux et/ou des organisations non gouvernementales et/ou le secteur privé (en partie aussi informel) sur place.

Les projets sont basés sur les facteurs de succès du système suisse de formation professionnelle, mais doivent généralement être fortement adaptés **aux conditions et aux besoins du pays partenaire** et du **groupe cible**.

Il y a différentes priorités : **intégration sur le marché du travail** (salariés ou indépendants) ; interventions dans certains secteurs ; accès et intégration des **groupes de population défavorisés** ; développement et **renforcement des systèmes et institutions de formation professionnelle**.

En particulier dans les **nouveaux États membres de l'UE**, des efforts sont faits pour suivre les **réformes nationales de la formation professionnelle**. La formation professionnelle a été soutenue dans cinq pays (Bulgarie, Chypre, Croatie, Roumanie, Slovaquie).

⁶³ <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2016/2179.pdf>

⁶⁴ [Stratégie de formation](#)

⁶⁵ <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home.html>

Échange de connaissances : la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et le Liechtenstein ont créé le Comité donateur de la formation professionnelle duale (DCdVET) afin de renforcer la formation professionnelle dans la coopération internationale⁶⁶. La DDC a également contribué, par exemple, à la création d'un *Trust Fund* pour la formation professionnelle de la banque interaméricaine de développement, qu'elle soutient financièrement et par son expertise technique.

D) RÉSULTATS (SÉLECTION)

Quelques exemples choisis de coopération bilatérale avec le Sud :

- **Myanmar** : 4000 jeunes ont été formés à l'hôtellerie, en collaboration avec des experts de l'hôtellerie suisse, entre autres, ce qui contribue au développement de l'industrie touristique du pays.
- **Rwanda** : en améliorant la qualité et l'accès à la formation professionnelle, y compris grâce à la participation du secteur privé, plus de 2500 personnes ont été formées, dont 95 % travaillent six mois après l'obtention du diplôme. Le programme sera étendu au Burundi, en proie à un conflit, et à la République démocratique du Congo.
- **Aide humanitaire** : 2000 personnes à Kakuma (communauté et camp de réfugiés au **Kenya**) ont été formées et ont développé leurs compétences entrepreneuriales et sociales. Cela augmente leurs revenus, leur estime de soi et, si elles reviennent, leurs chances de réintégration. **Coopération avec l'Est** : plus de 3700 apprentis en **Albanie** ont bénéficié d'une meilleure formation professionnelle (méthodes et outils d'apprentissage innovants, programmes d'études, enseignants formés).
- **Nouveaux États membres de l'UE** : le système de formation professionnelle duale en **Bulgarie** a été mis en place avec succès et plus de 50 entreprises privées ont participé à la formation des apprentis.

⁶⁶ <https://www.dcdualvet.org/>

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

A) OBJECTIF, CONTEXTE, STRATÉGIE

Promotion d'une croissance durable et inclusive (objectif principal de la CI) dans les pays prioritaires du SECO. Dans le cadre du volet cohésion de la deuxième contribution suisse à certains États membres de l'UE : réduire les disparités économiques et sociales entre les pays de l'UE 13 et les autres États membres de l'UE.

- L'objectif d'action « Davantage et de meilleurs emplois » est de former des travailleurs qualifiés pour répondre aux besoins du secteur privé.
- D'une part, cela devrait réduire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et, d'autre part, accroître la productivité et la compétitivité.
- Le renforcement des compétences professionnelles se concentre principalement sur la formation professionnelle supérieure (postsecondaire/tertiaire) dans des secteurs dynamiques et encourage la formation professionnelle supérieure. L'accent est mis sur le secteur privé.

Outre la coopération au développement avec les établissements de formation, les interventions comprennent des activités de formation en milieu professionnel.

B) RESPONSABILITÉ

- Mise en œuvre des tâches selon le message sur la CI (CC 2017-2020). Le deuxième objectif d'action du SECO (Davantage et de meilleurs emplois) mentionne explicitement le renforcement des compétences professionnelles.
- Identification des projets: sur le plan bilatéral, par le biais d'appels d'offres, de cofinancement ou de *Letter of Intent / Memorandum of Understanding* avec les gouvernements. Sur le plan multilatéral, via des organisations multilatérales.
- Tâches liées aux projets: élaboration et suivi de projets de formation professionnelle conformément à la stratégie du SECO⁶⁷ (qui a été définie en complément de la DDC) pour renforcer les compétences professionnelles dans les pays prioritaires du SECO de la CI. Des activités sont également prévues dans le cadre de la deuxième contribution suisse à l'élargissement.

Échange de connaissances avec d'autres offices (groupe de coordination CIFP), organisations de développement et centres de compétences dans le domaine de la formation professionnelle / développement des compétences professionnelles (par ex. IFFP, FoBBIZ). Complémentarité et exploitation de synergies avec d'autres donateurs, tels que des acteurs internationaux comme la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*.

C) ACTIVITÉS (SÉLECTION)

Élaboration de projets visant à renforcer les compétences professionnelles et suivi de la mise en œuvre

Global

- BIT, IFC: «Better Work» (improve working conditions, labour rights)
- BIT: SCORE (Sustaining Competitive and Responsible Enterprises)

Indonésie

- Swisscontact: Sustainable Tourism Education Development: soutien de l'école supérieure de tourisme à Lombok
- Swisscontact: Skills for Competitiveness (assistance tech. pour 5 écoles polytechniques)

Vietnam

- Responsible Tourism and Competitiveness

Égypte, Maroc, Tunisie, Jordanie

- EBRD Economic Inclusion
- Destination Management Organization en Tunisie

Afrique du Sud, Ghana:

- IFC Employability tool en Afrique du Sud

⁶⁷ Développement des compétences dans le cadre de la coopération économique au développement, SECO, Berne, 2017.

- Ghana Skills Development Initiative

Échange de connaissances / positionnement: présentation lors d'événements de formation professionnelle et auprès d'organisations internationales (par ex. Banque mondiale, Banque asiatique de développement, congrès int. sur la formation professionnelle)

D) RÉSULTATS (SÉLECTION)

- Signature d'un MoU entre la Suisse et l'Indonésie
- Accords avec les organismes de mise en œuvre et les ministères en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets
- Échanges approfondis avec les ministères (en particulier les ministères de l'Éducation) afin d'élaborer des projets adéquats
- Visibilité accrue de l'expertise suisse dans le domaine de la formation professionnelle (par ex. dans le cadre du projet EBRD *Economic Inclusion* : participation d'une experte suisse à une conférence sur le système de formation professionnelle dans la CE)
- Indonésie : amélioration de la coopération entre les écoles de tourisme et le secteur privé. Les étudiants sont mieux équipés pour le marché du travail.
- Better Work : diminution des pratiques abusives de travail, réduction des heures de travail excessives, contribution à l'égalité salariale. Hausse de la productivité des employés (jusqu'à 22 %) et de la rentabilité des entreprises (jusqu'à 25 %)
- SCORE : 1400 PME et 300 000 employés dans le monde ont participé à des formations pour améliorer la coopération et la sécurité sur leur lieu de travail. Augmentation de la productivité dans certaines entreprises jusqu'à 50 %.

Direction politique (DP) et Direction des affaires européennes (DAE)

A) OBJECTIF, CONTEXTE, STRATÉGIE

Le but de la Direction politique du DFAE est répondre aux demandes d'information et de soutien de pays/organisations dans le cadre de la formation professionnelle duale. Il s'agit donc, sous cet angle, d'un **instrument de diplomatie et de soin des relations bilatérales précieux**.

B) RESPONSABILITÉ

Les responsabilités se situent avant tout dans les représentations à l'étranger, pour le suivi des requêtes, des dialogues ou des stratégies qui se mettent en place.

C) ACTIVITÉS (SÉLECTION)

- Dans le cadre des rencontres à différents niveaux, la DP et la DAE ont régulièrement mis l'accent – en coopération avec le SEFRI – sur la valeur de la formation professionnelle duale en Suisse et son importance socio-économique. Ces contacts ont eu lieu à tous les niveaux, y compris celui ministériel et présidentiel.
- Les ambassades suisses utilisent l'excellence de la formation professionnelle suisse dans leur travail diplomatique officiel en contact avec les autorités locales. En Allemagne et en Autriche (D-A-CH), la formation professionnelle fait l'objet de nombreuses discussions avec les chambres de commerce, les entreprises et les partenaires dans le cadre de manifestations.
- La formation professionnelle est l'une des forces de la Suisse et aide les ambassades à communiquer.

D) RÉSULTATS (SÉLECTION)

- L'approche coopérative a permis de créer du goodwill à niveau des relations bilatérales et s'est avérée un instrument précieux pour la politique étrangère de la Suisse. Le constant soutien des acteurs de l'éducation professionnelle à l'étranger depuis notre réseau d'ambassades est un élément très porteur, même si ceux-ci sont parfois temporaires.
- Les représentations sur place coordonnent et facilitent divers projets d'autres acteurs tels que l'EPFZ ou le Fonds national suisse, par exemple des projets de recherche pour le développement de l'EPFZ au **Costa Rica**, au **Chili**, au **Bénin** et au **Népal** dans le but d'engager les réformes nécessaires à la mise en place d'un système de formation professionnelle.
- **Belgique** : la formation professionnelle suisse continue à susciter l'intérêt du Roi. Le gouvernement flamand fonde l'introduction de la formation duale sur l'expérience acquise en Suisse, entre autres choses.
- **Lettonie et Lituanie** : la nécessité d'une réforme a été reconnue et sa mise en œuvre a partiellement commencé. Il y a de l'intérêt pour une coopération.
- **Croatie** : le système de formation professionnelle peu développé est en cours de réforme. La solide coopération D-A-CH de ces dernières années a permis d'aborder la question avec plus de sérieux. Grâce à la Suisse, les cursus de 9 métiers sont en cours de modernisation.
- **Pologne** : échanges réguliers avec le ministère polonais de l'Éducation aux niveaux technique et politique.

Présence Suisse (PRS)

A) OBJECTIF, CONTEXTE, STRATÉGIE

- La communication internationale permet à la Suisse de faire connaître sa politique et ses positions à ses groupes cibles par des canaux appropriés. Ce faisant, elle met l'accent sur les atouts de la Suisse. Elle contribue ainsi à une perception positive et différenciée de la Suisse à l'étranger⁶⁸.
- L'une des forces de la Suisse, reconnue à l'échelle internationale, est son excellent secteur de l'enseignement, tant au niveau des hautes écoles que de la formation professionnelle. C'est pourquoi Présence Suisse, en étroite collaboration avec le SEFRI et en coopération avec les représentations suisses à l'étranger et la Direction politique (DP), soutient régulièrement des projets de communication et des voyages de délégation dans le cadre desquels le système de formation professionnelle duale est présenté comme une force de la Suisse, ce qui favorise sa visibilité.

B) RESPONSABILITÉ

- Grâce à la communication internationale, le DFAE soutient la conservation des intérêts de la Suisse à l'étranger par des instruments de relations publiques. La loi fédérale et l'ordonnance sur la promotion de l'image de la Suisse à l'étranger (RS 194.1, RS 194.11) constituent la base juridique. Selon cette loi, la Confédération ou Présence Suisse au DFAE favorise la connaissance de la Suisse à l'étranger et les sympathies envers notre pays; elle fait ressortir sa diversité et ses attraits.
- Si nécessaire, et en consultation avec le réseau extérieur diplomatique, le SEFRI et d'autres parties intéressées, le système de formation professionnelle duale devrait être abordé dans le cadre des activités de communication internationale.

C) ACTIVITÉS (SÉLECTION)

Délégations

- Organisation de 10 délégations étrangères en coopération avec les ambassades suisses (période 2016-2018) pour des participants des domaines de la politique, de l'enseignement et des médias. Les pays d'origine étaient les États-Unis, la France, les représentants de l'ASEAN, la Hongrie et le Vietnam. Trois autres voyages de délégation sont prévus pour 2019.

Projets

- Au cours des années 2016 à 2018, Présence Suisse a soutenu environ huit projets de communication visant à accroître la visibilité du système de formation professionnelle duale de nos ambassades (États-Unis, Mexique, Belgique, Émirats arabes unis, Inde, etc.).
- Les représentations suisses à l'étranger participent régulièrement à des débats ou à des concours et conférences internationaux sur le sujet, avec une forte présence pour la perception positive de la formation professionnelle suisse. Aux World Skills à Abu Dhabi, par exemple, une *House of Switzerland* et diverses manifestations du réseau ont attiré l'attention sur le système de formation professionnelle duale. En Inde, la Suisse était présente en tant que pays partenaire du *8th CII Global Skill Development Summit 2018* avec un pavillon suisse, qui offrait une plate-forme idéale pour les échanges entre les acteurs suisses et les partenaires locaux.

D) RÉSULTATS (SÉLECTION)

- L'accueil des délégations en Suisse et les manifestations organisées en collaboration avec nos ambassades sur place ont permis de positionner les qualités de la formation professionnelle suisse auprès des leaders d'opinion et des décideurs, ainsi que de présenter la Suisse comme un pays innovant et compétitif.
- Présence Suisse constate un intérêt de longue date pour le thème de la formation professionnelle duale dans les projets de communication internationale et de la part des délégations étrangères.

⁶⁸ *Stratégie de communication internationale 2016-2019*, Conseil fédéral, Berne, 2016.

Secrétariat d'État aux migrations (SEM)

A) OBJECTIF, CONTEXTE, STRATÉGIE

- Prévention de la migration irrégulière dans les pays d'origine
- Contribution aux perspectives d'avenir socio-économiques sur place pour les jeunes
- Soutien à la mobilité et la migration régulière dans les limites du cadre légal
- Promotion du retour volontaire des demandeurs d'asile et facilitation de leur réintégration dans leur pays d'origine
- Les mesures précédentes sont mises en œuvre dans le cadre des partenariats migratoires existants.

B) RESPONSABILITÉ

- Secrétariat d'État aux migrations : financement et mise en œuvre de projets dans les pays d'origine et de transit avec lesquels des dialogues des partenariats migratoires sont en cours
- Secrétariat d'État aux migrations : financement et mise en œuvre de projet dans les pays européens soumis à de fortes pressions migratoires visant à renforcer les structures migratoires nationales

Coordination avec les offices de l'administration fédérale impliqués dans la politique extérieure migratoire dans le cadre de la structure l'IMZ.

C) ACTIVITÉS (SÉLECTION)

Tunisie

- Soutien à la mise en œuvre de l'Accord jeunes professionnels avec la Tunisie en vigueur depuis août 2014. 70 jeunes professionnels sont entrés en Suisse pour un stage (maximum 18 mois).

Nigéria

- Projet de formation professionnelle au Nigéria et stage en Suisse (collaboration avec Nestlé). Stages en Suisse pour 5 techniciens dans une usine Nespresso (chaque 18 mois).
- Projet de formation professionnelle dans le domaine de l'hôtellerie au Kenya (Boma International Hospitality College), avec stages au Nigéria. Formation et stage pour 8 jeunes Nigériens (2018 – 2019).

Cameroun

- Projet de formation professionnelle dans le domaine de l'hôtellerie au Kenya (Boma International Hospitality College), avec stage au Cameroun. Formation et stage en cours pour 10 jeunes Camerounais (2018).
- Formation professionnelle dans le domaine du bois au Cameroun, en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise de Bienne (2019-2020).

Guinée

- Projet d'appui à l'auto-emploi des jeunes dans 5 communes urbaines de Conakry, qui s'est étendu de décembre 2016 à mai 2018 (ayant permis de former 147 jeunes et d'appuyer des groupes socioprofessionnels), puis a été renouvelé de novembre 2019 à octobre 2021 (prévu pour 300 nouveaux bénéficiaires). Il comprend aussi l'appui aux autorités locales et nationales pour la coordination et le suivi du programme.

Sri Lanka

- Formation professionnelle axée sur le marché du travail pour les jeunes et les personnes particulièrement vulnérables dans les provinces du nord et de l'est du pays. Entre 2014 et 2019, la Suisse, en collaboration avec la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*, l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (partenaire chargé de la mise en valeur), et le ministère sri-lankais de l'Éducation, a cofinancé des formations en électronique, électrotechnique, ingénierie automobile, technologies de l'information et de la communication, construction, couture, coiffure et cosmétique, transformation des aliments, gestion hôtelière et soins.

D) RÉSULTATS (SÉLECTION)

- Les formations professionnelles mises en œuvre ont permis de renforcer les compétences et l'accès à l'emploi sur le marché local, offrant ainsi des perspectives d'avenir socioéconomiques aux jeunes. Même si les défis économiques sont immenses (en particulier chômage des jeunes), les projets mis en œuvre contribuent ainsi à prévenir la migration irrégulière.

- Les mesures proposées en matière de mobilité et d'accès à l'emploi en Suisse ont permis de partiellement répondre aux demandes des pays d'origine pour une approche équilibrée des migrations. Ces projets sont particulièrement importants pour les pays comme la Tunisie, le Nigéria et le Sri Lanka avec lesquels la Suisse a conclu un partenariat migratoire.

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

A) OBJECTIF, CONTEXTE, STRATÉGIE

Dans le cadre des objectifs stratégiques du Conseil fédéral pour l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) pour les années 2017-2020, l'objectif suivant a été défini (3.1. (5): «L'IFFP soutient la stratégie de coopération internationale en matière de formation professionnelle de la Confédération (CIFP) et contribue à renforcer le modèle de formation professionnelle duale dans un contexte international avec des offres spécifiques de formations et de formations continues, sa recherche et ses services de développement professionnel.»

B) RESPONSABILITÉ

- Appui technique aux autres offices fédéraux sur des thèmes en rapport avec la formation professionnelle
- Mise à disposition de l'expertise suisse, notamment pour la formation du personnel enseignant (enseignants, formateurs, experts aux examens), le développement professionnel et la recherche sur la formation professionnelle dans le cadre de projets avec d'autres pays, en tenant compte du contexte local
- En tant qu'organisation fédérale spécialisée dans la formation professionnelle, l'IFFP garantit un certain niveau de qualité des projets/mandats dans lesquels il est représenté
- Représentation professionnelle dans le domaine de la formation professionnelle lors des voyages officiels de délégation du DEFR et du SEFRI.
- Mise à disposition d'un pool d'experts

C) ACTIVITÉS (SÉLECTION)

- Activités d'expertise dans plus de 20 projets/mandats de formation professionnelle depuis 2014, par exemple en Bulgarie, Slovaquie, Serbie, Macédoine, Albanie, Afrique de l'Ouest (tous DDC), au Sénégal (DFAE/Francophonie), en Inde (SEFRI), au Gabon, en Côte d'Ivoire ou à Singapour.
- Entre 2015 et 2018, 151 délégations internationales ont été reçues au sein de ou avec l'IFFP. Une dizaine de programmes de plusieurs jours (*study tours*) ont été organisés et réalisés par l'IFFP pour le compte de différents offices fédéraux.
- Organe coresponsable des trois congrès internationaux sur la formation professionnelle entre 2014 et 2018
- Offre de divers programmes de formation dans le cadre de la Swiss VET Academy
- Présentation du système suisse de formation professionnelle et du rôle de l'IFFP dans les conférences et contacts internationaux
- Membre du comité directeur du FoBBIZ (Forum suisse pour la formation professionnelle et la coopération internationale)
- Coopération avec d'autres institutions internationales compétentes (par ex.: le BIBB)

D) RÉSULTATS (SÉLECTION)

- La formation International VET Consultant et un programme sur mesure pour les directeurs d'établissements de formation professionnelle de Chine ont été réalisés à la plus grande satisfaction.
- Slovaquie : le projet pour le compte de la DDC a été mené à bien.
- Singapour : accord avec la *Singaporean Nanyang Polytechnic (NYP)* et mise en œuvre de diverses formations à Singapour
- Côte d'Ivoire : signature d'un mandat pour renforcer la formation professionnelle
- Gabon : mise en place d'un *Executive Master Program* pour les experts en sciences du bois
- Bulgarie : avec l'appui technique de l'IFFP, plus de 10 professions ont pu être développées et mises en œuvre selon le système dual en coopération avec 32 écoles et 170 entreprises

9.2 Postulat « Créer une force opérationnelle afin de soutenir, conseiller et promouvoir le système de formation professionnelle à l'étranger »

Texte déposé

Le Conseil fédéral est invité à examiner les modalités de mise en œuvre d'une force opérationnelle afin d'intensifier et d'élargir le soutien et le conseil aux pays étrangers désirant développer des projets de formation professionnelle. L'examen intégrera notamment les éléments suivants:

1. le rattachement institutionnel;
2. la composition;
3. le mandat formel et les buts poursuivis;
4. le périmètre d'action et les critères d'intervention;
5. les moyens et ressources financières;
6. le calendrier de mise en œuvre.

Développement

Aujourd'hui, le système dual de formation professionnelle suisse est envié et intéresse, car il facilite grandement - par sa combinaison entreprise/école, l'emploi des jeunes et jouit d'une excellente réputation. Dans de nombreux pays, la formation professionnelle donne un véritable espoir aux jeunes et apporte une contribution décisive à la réduction de la pauvreté. Elle donne à chacune et chacun les qualifications requises pour participer à la vie économique, ouvrir de nouvelles perspectives et accéder à un travail convenablement rémunéré.

Dans le contexte actuel de la crise migratoire et de chômage chez les jeunes, la formation pour tous et l'accès à l'emploi sont des enjeux de la stabilité de nos sociétés. Sans oublier leur apport pour la cohésion sociale et la reconnaissance des femmes.

Dans sa réponse à l'interpellation 16.3782, le Conseil fédéral confirme qu'il fait de la formation professionnelle une priorité de sa politique de coopération internationale. Pour la période 2017-2020, il a d'ailleurs prévu une augmentation de 50 % de l'engagement en faveur de l'éducation de base et de la formation professionnelle. La Direction du développement et de la coopération (DDC) soutient une cinquantaine de projets de formation professionnelle dans plus de 25 pays. De plus, la DDC vient de s'engager dans les activités d'un Comité de donateurs afin de mettre en réseau des experts en formation professionnelle provenant de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche et du Liechtenstein.

Si les efforts déjà consentis sont à saluer, le Conseil fédéral avoue cependant qu'«il est possible d'étendre ces activités à d'autres pays ou régions prioritaires de la DDC, pour autant que le gouvernement partenaire le souhaite». Il ajoute: «La Suisse souhaiterait établir davantage de partenariats de développement public-privé».

Par ailleurs, hormis la DDC, plusieurs autres services fédéraux (SEFRI, SECO, SEM), ainsi que des cantons et des acteurs économiques - par leurs projets ou investissements - apportent également une contribution, parce qu'ils mènent des actions complémentaires qui ne touchent pas tout à fait les mêmes personnes, ni les mêmes pays.

Par conséquent, la collaboration et les échanges des bonnes pratiques suisses en matière de formation professionnelle doivent encore être améliorés au niveau international.

Parmi les pistes à explorer, il serait opportun d'étudier la création d'une force opérationnelle intervenant en fonction des demandes des pays intéressés afin de les accompagner dans le développement et la mise en œuvre de projets liés à la formation professionnelle (par ex. cellule de présentation de notre système, échanges, stages, etc.).

Il ne s'agit pas de créer une nouvelle structure étatique avec l'engagement de plusieurs employés, mais plutôt de mettre sur pied une force opérationnelle ou « task force », c'est-à-dire une cellule non permanente se réunissant en fonction des demandes et fonctionnant en réseau avec les acteurs concernés.

Une telle cellule d'intervention aurait le mérite d'assurer un travail en réseau, une dynamique et une coordination entre les diverses actions de la Confédération, des cantons Movetia, des écoles, des acteurs, économiques, voire des partenaires sociaux.

Avis du Conseil fédéral du 23.08.2017

La Confédération a reconnu l'importance grandissante de la coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP). Cette coopération permet de promouvoir le développement social et économique des pays partenaires, de consolider la reconnaissance de la formation professionnelle suisse à l'international et de donner une image favorable de la Suisse.

Le système dual de formation professionnelle est une réussite en Suisse. Dans d'autres pays, notre système peut servir de modèle pour des réformes à plus long terme, mais non être repris tel quel. L'expérience a montré que le transfert d'éléments du modèle suisse n'est possible que dans une mesure restreinte en raison des différences du cadre culturel, social, économique, institutionnel et légal propre à chaque pays - comme la réglementation du salaire minimum, le taux de chômage, le statut de la formation professionnelle, la reconnaissance sociale des professionnels, l'admission aux professions ou la présence de structures de branche. Il n'existe pas de bonnes pratiques applicables universellement. C'est pourquoi des actions concentrées et rigidelement planifiées sont peu appropriées. Les besoins très divers des pays partenaires et la complexité du transfert d'expertise nécessitent plutôt des instruments différenciés, adaptés au cas par cas.

La diversification des moyens de réaction des offices fédéraux ainsi que la complémentarité des objectifs, des priorités géographiques et des mesures permettent d'apporter des réponses adéquates aux demandes des pays partenaires. Les acteurs non gouvernementaux sont régulièrement associés aux mesures.

La Confédération oriente déjà ses stratégies dans divers domaines politiques vers le renforcement de la CIFP et sa priorisation (cf. message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020, message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020). Ce faisant, les différents offices fédéraux peuvent aussi s'appuyer sur l'expertise de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

La Confédération prend depuis 2013 des mesures pour mieux exploiter le potentiel de la CIFP et améliorer la coordination interne. En 2014, les offices fédéraux ont rédigé conjointement un rapport de base stratégique. Celui-ci comprenait des propositions pour étendre les activités de CIFP, consolider la coordination interne et garantir l'unité de la communication extérieure. Le Conseil fédéral a pris acte du rapport, et un groupe interdépartemental formel pour la CIFP a été constitué.

Chapeauté par le SEFRI, le groupe de coordination réunit le SEFRI, le SECO, la DDC, la Direction politique, le SEM et l'IFFP. Il a notamment pour mission de coordonner les activités CIFP des divers offices fédéraux - notamment dans la réponse à donner aux demandes de pays partenaires intéressés. Le groupe de coordination anime un réseau d'acteurs nationaux et organise par exemple une réunion nationale périodique des parties prenantes de la CIFP dans le but de promouvoir la concertation des actions et l'échange d'expériences.

Le Conseil fédéral considère que la création d'une force opérationnelle dans le domaine de la CIFP n'est actuellement pas une nécessité. Le groupe de coordination CIFP répond déjà aux points soulevés par le postulat.

Décision du Conseil des États

27.09.2017 adoption lu postulat